

Agence Parcs Canada

2017–2018

Rapport sur les résultats ministériels

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018

No de catalogue : R61-108E-PDF

ISSN 2561-1526

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général	3
Aperçu de nos résultats	5
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	7
Raison d'être	7
Mandat et rôle	7
Vision	7
Responsabilités	7
Contexte opérationnel et principaux risques	9
Contexte opérationnel.....	9
Principaux risques	12
Résultats : ce que nous avons accompli	23
Programmes.....	23
Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux	23
Description	23
Résultats.....	23
Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux.....	29
Description	29
Résultats.....	33
Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	37
Description	37
Résultats.....	38
Programme 1.4 : Expérience du visiteur	44
Description	44
Résultats.....	45
Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	52
Description	52
Résultats.....	52
Services internes.....	54

Description	54
Résultats.....	54
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	59
Dépenses réelles.....	59
Ressources humaines réelles	61
Dépenses par crédit voté.....	62
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	62
États financiers et faits saillants des états financiers	62
États financiers	62
Faits saillants des états financiers	62
Renseignements supplémentaires	65
Information gouvernementale.....	65
Profil organisationnel	65
Cadre de présentation de rapports	66
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur	67
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	67
Dépenses fiscales fédérales	67
Coordonnées de l'organisation	68
Annexe : définitions	69
Notes en fin d'ouvrage	73

Message de la ministre

En ma qualité de ministre responsable de Parcs Canada, j'ai l'honneur de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de l'Agence pour 2017-2018.

Il s'agissait d'une année de toute première importance pour le Canada, en ce 150^e anniversaire de la Confédération. Un nombre plus élevé que jamais de visiteurs ont profité de l'élimination des droits d'entrée et d'éclusage pour explorer les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation et pour vivre des moments inoubliables en compagnie de parents et d'amis.

En offrant gratuitement l'accès à ses sites en 2017, Parcs Canada a saisi une occasion exceptionnelle de rapprocher le peuple canadien de son patrimoine naturel et culturel. Pour faire fond sur le succès des célébrations du 150^e anniversaire, pour célébrer les familles et pour souligner l'importance des aires protégées, Parcs Canada offre aux jeunes de 17 ans et moins l'accès gratuit à l'ensemble de ses sites à compter de 2018. J'invite les familles à en tirer parti pour profiter des joies du plein air et pour en apprendre davantage sur notre environnement et notre histoire. Parcs Canada continuera également d'offrir l'entrée gratuite aux nouveaux citoyens pendant un an par l'intermédiaire du programme de laissez-passer culturel de l'Institut pour la citoyenneté canadienne.



C'est avec grande fierté que j'ai dirigé la plus grande consultation jamais menée sur l'avenir de Parcs Canada dans le cadre de la table ronde ministérielle *Parlons de Parcs Canada!* Pour la première fois de l'histoire, nous avons sollicité le point de vue de l'ensemble de la population, et plus de 13 000 personnes des quatre coins du pays ont ainsi pu formuler des commentaires. En réponse à ce niveau inégalé d'engagement public, j'ai défini trois priorités pour Parcs Canada et réaffirmé que l'intégrité écologique demeurerait la priorité absolue dans la gestion des parcs nationaux. Je vous encourage à lire le [rapport](#) intégral.

Le budget de 2018 octroie 1,3 milliard de dollars pour la conservation, un investissement historique dans la conservation du patrimoine naturel du Canada. Parcs Canada obtiendra 185 millions de dollars sur cinq ans pour conserver la biodiversité, les écosystèmes et les paysages naturels au moyen d'un réseau d'aires protégées reliées les unes aux autres. Ce financement transformera aussi les approches en matière de rétablissement des espèces en péril grâce à des stratégies regroupant plusieurs espèces et axées sur les écosystèmes tout en contribuant à la réconciliation en soutenant le leadership et les responsabilités autochtones en ce qui a trait à l'intendance du territoire et de la faune et d'autres activités culturelles connexes. Cet investissement aidera aussi le Canada à respecter ses engagements internationaux, soit de conserver au moins 17 % de ses aires terrestres et de ses eaux intérieures.

Notre gouvernement s'est engagé sur la voie de la réconciliation et à renouveler sa relation avec les peuples autochtones dans un climat fondé sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Dans le budget de 2018, le gouvernement a prévu 23,9 millions de dollars pour intégrer les points de vue et les histoires et pour refléter les cultures des Autochtones dans les lieux patrimoniaux et les programmes de Parcs Canada.

Les parcs nationaux du Canada jouent un rôle crucial dans l'adaptation aux changements climatiques, dans la protection de la faune et de nos espaces naturels ainsi que dans la création d'emplois et le soutien aux économies locales du pays. Ce ne sont là que quelques-unes des raisons qui poussent notre gouvernement à agir pour préserver et agrandir le réseau d'aires protégées du Canada. Sur ce chapitre, Parcs Canada a réalisé des gains appréciables en 2017-2018 :

- En collaborant avec le Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association, l'Agence a conclu un accord sur les limites définitives et la protection provisoire de la nouvelle aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, dans le détroit de Lancaster – la plus grande aire protégée jamais créée au Canada;
- Des progrès ont été réalisés en vue de l'achèvement du parc urbain national de la Rouge, en y annexant une parcelle de terrain de 6,5 km² cédée par le gouvernement de l'Ontario;
- Les discussions ont progressé avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, les Premières Nations et les intervenants au sujet du projet de création d'une réserve de parc national dans le Sud de l'Okanagan;
- Parcs Canada et la Bruce Trail Conservancy sont parvenus à un accord sur l'achat de la propriété de l'anse Driftwood, une parcelle de 1 325 hectares située à l'extrémité du parc national de la Péninsule-Bruce, de sorte que la création du parc est maintenant achevée à 90 %.

Le gouvernement reconnaît et salue la valeur universelle exceptionnelle des 18 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO qui se trouvent en sol canadien, et il est résolu à continuer de les protéger. Ce printemps, j'ai annoncé l'octroi de 27,5 millions de dollars sur cinq ans pour financer l'élaboration d'un plan d'action visant à donner suite aux recommandations du Comité du patrimoine mondial au sujet de la protection continue du parc national Wood Buffalo, un site patrimonial de l'UNESCO.

Les lieux historiques nationaux du Canada reflètent la richesse et la diversité du patrimoine de notre pays, et ils offrent au peuple canadien la possibilité d'en apprendre davantage sur différentes tranches de notre histoire. L'un de ces récits, celui de la malheureuse expédition de Franklin et de la récente découverte du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*, continue de captiver l'imaginaire ici comme ailleurs dans le monde. Par l'intermédiaire de Parcs Canada et de la Fiducie du patrimoine inuit, le gouvernement du Canada et les Inuits sont aujourd'hui copropriétaires de l'ensemble des artefacts encore non découverts. Ce don exceptionnel, résultat de plus de 20 ans de collaboration entre les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni, représente un jalon important dans l'histoire de l'expédition de Franklin. Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec les Inuits pour faire connaître le récit de l'expédition de Franklin et le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans la découverte, l'exploration continue et la protection des épaves.

Je suis fier des réalisations de l'Agence ainsi que du dévouement et du travail acharné des membres de son équipe. Parcs Canada a contribué de façon remarquable au succès des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir la nature et de se rapprocher de l'histoire, tout en continuant de conserver et de protéger ces trésors nationaux.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général

L'année 2017-2018 a été porteuse de réalisations extraordinaires pour Parcs Canada : une affluence inégalée dans ses sites, une solide collaboration avec les partenaires, les intervenants et les peuples autochtones ainsi que la réalisation d'initiatives et de projets de conservation d'envergure d'un océan à l'autre.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent les plus beaux fleurons du Canada et ils racontent qui nous sommes, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones. L'Agence a joué un rôle prépondérant dans le succès des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en offrant à la population canadienne un accès gratuit à tous ses sites. Tout au long de l'année, l'équipe Parcs Canada a accueilli un nombre impressionnant de visiteurs, soit 27 millions de personnes, dont bon nombre en étaient à leur première visite, tout en facilitant la prestation d'expériences de grande qualité et en racontant l'histoire des personnes et des lieux qui ont façonné le Canada. En 2017, Parcs Canada a également célébré un autre anniversaire, le centenaire des lieux historiques nationaux du Canada. Nous en avons profité pour positionner les lieux historiques comme destinations d'exception en 2017, et nos efforts n'ont pas été vains : la hausse d'affluence était de 22 %, ce qui représente une augmentation inégalée. Les lieux historiques nationaux reflètent la richesse et la diversité du patrimoine de notre pays, et, l'année dernière, ils ont accueilli un nombre plus élevé que jamais de Canadiens et Canadiennes désireux d'en apprendre davantage sur notre histoire variée.



Je suis fier de préciser que, grâce aux sondages menés auprès du public, nous savons que Parcs Canada a répondu aux attentes de sa clientèle et a même dépassé l'objectif que nous nous étions fixé au chapitre de la satisfaction des visiteurs, tout en assurant la protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada pour les générations à venir.

En tant que chef de file de la conservation, Parcs Canada prend des mesures pour préserver les parcs nationaux et contribuer au rétablissement des espèces en péril. Dans la dernière année, le peuple canadien a célébré le retour d'un emblème dans le parc national Banff. Après une absence de plus d'un siècle, des bisons errent maintenant en toute liberté dans l'arrière-pays du parc – une véritable histoire de réussite dans le domaine de la conservation. De même, dans le cadre d'un partenariat innovateur créé pour favoriser le rétablissement du saumon atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy, nous avons également pu célébrer la remise en liberté réussie d'un nombre record de saumons sauvages adultes dans le parc national Fundy. Les programmes de ce genre sont des moyens de sensibiliser la population canadienne aux espèces en péril et de l'amener à se rapprocher de la nature dans les sites de Parcs Canada. Par ailleurs, nous avons réalisé des gains écologiques importants en faisant des investissements stratégiques dans l'infrastructure des lieux historiques nationaux du pays. Par exemple, les sommes que nous avons récemment investies dans le lieu historique national de Red Bay nous permettront de réduire son empreinte écologique et de mieux mettre en valeur ce site du patrimoine mondial de l'UNESCO dans l'intérêt du peuple canadien et des visiteurs du monde entier.

En collaborant avec plus de 300 communautés autochtones, Parcs Canada et les peuples autochtones sont des partenaires lorsqu'il s'agit de préserver le patrimoine naturel et culturel du pays et de faire connaître les histoires de ces sites protégés. Nous avons travaillé de façon plus étroite que jamais avec les collectivités autochtones, en intensifiant les efforts déployés pour que les peuples autochtones puissent parler d'une voix forte dans le dossier de la gestion des sites de Parcs Canada. Cela comprend de faciliter le rapprochement des peuples autochtones avec leurs terres et leurs eaux ancestrales et d'intégrer les

connaissances traditionnelles à la science afin de mieux conserver les lieux patrimoniaux naturels. À cela s'ajoutent des initiatives ayant pour but de stimuler le tourisme autochtone et d'aider les Autochtones à raconter leurs récits dans les endroits de Parcs Canada. Pour concrétiser cet engagement, Parcs Canada a conclu un accord de contribution d'une durée de quatre ans avec l'Association touristique autochtone du Canada dans le but d'enrichir et de multiplier les expériences authentiques offertes par les Autochtones dans les diverses régions du pays.

Malgré tout le temps qu'elle a dû consacrer aux préparatifs en vue de la plus grande célébration de l'histoire de l'Agence, notre équipe a réussi à gérer des phénomènes naturels d'une ampleur encore jamais vue dans de nombreux secteurs du pays. En effet, des inondations et des incendies ont touché un grand nombre de régions du Canada, et ils ont eu des incidences sur nos parcs nationaux et nos voies navigables. Mentionnons tout particulièrement l'incendie de Kenow, décrit par certains comme l'une des urgences environnementales les plus importantes de l'histoire de l'Agence, qui a rasé 38 % du territoire du parc national des Lacs-Waterton. Je ne pourrais être plus fier du professionnalisme, du dévouement et de l'abnégation des membres de l'équipe Parcs Canada, qui ont risqué leur vie pour protéger les résidents et le bétail du lotissement urbain et des ranchs environnants. Je suis également émerveillé par la résilience de cette équipe, qui a mis peu de temps à repérer des possibilités de recherche : elle a fait du parc un extraordinaire laboratoire sur l'écologie du feu et a créé une possibilité de collaboration avec les Premières Nations Blackfoot pour faire le relevé de données sur les artefacts culturels mis au jour par l'incendie.

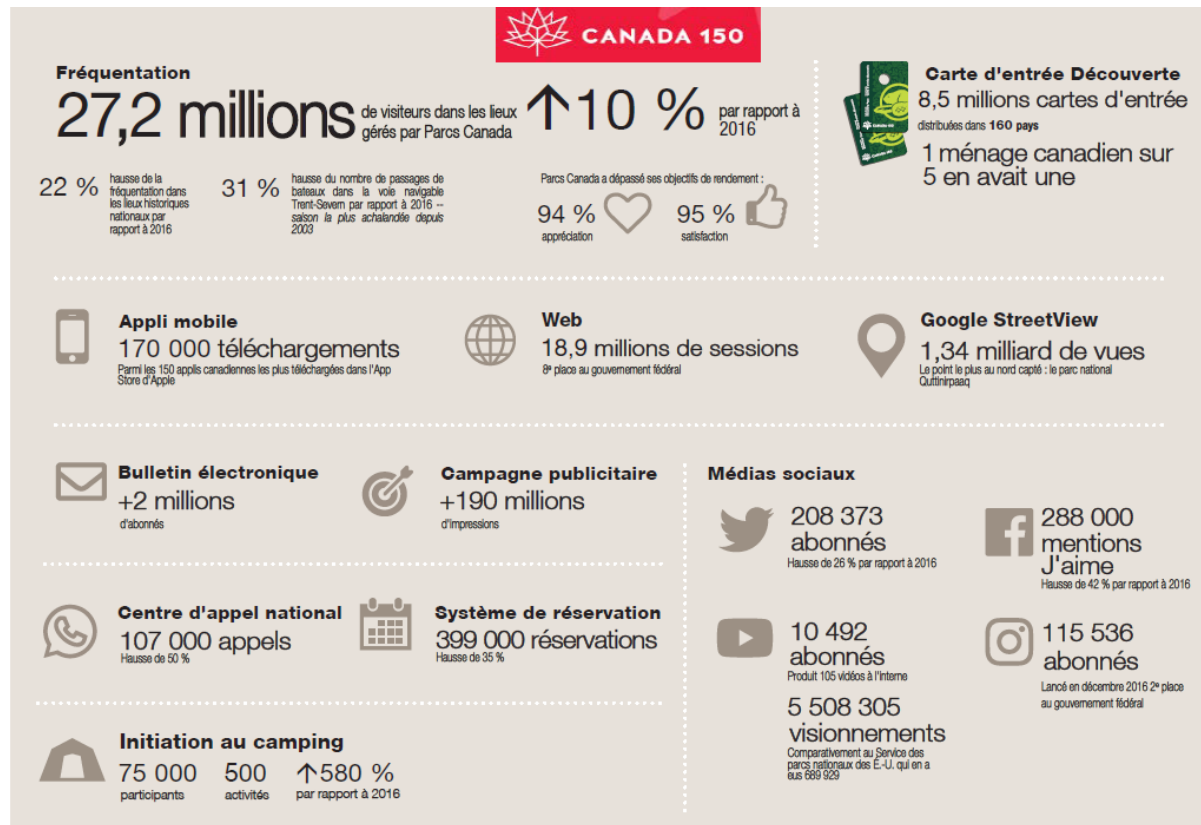
Enfin, j'ai l'honneur d'annoncer que nous continuons d'investir dans l'infrastructure de Parcs Canada afin de veiller à ce que les installations destinées aux visiteurs soient fiables et de bonne qualité. Parmi ces projets d'infrastructure importants, citons des améliorations aux campings du parc national Banff, la réfection de la route Promenade menant au parc national de la Mauricie et la construction de voies supplémentaires en rampe et de voies de dépassement le long de la Transcanadienne, dans le parc national Terra-Nova. Grâce à ces investissements inégalés dans l'infrastructure, Parcs Canada protège et préserve les trésors patrimoniaux du Canada tout en soutenant les économies locales et en stimulant la croissance du secteur touristique.

En 2017-2018, nous avons surmonté maints obstacles et difficultés pour exécuter notre mandat durant la saison d'exploitation la plus importante de notre histoire. Je tiens à remercier sincèrement toute l'équipe Parcs Canada du travail qu'elle a accompli sans relâche afin d'assurer la sécurité du public, de préserver et de rétablir l'intégrité écologique ainsi que de fournir à la population canadienne des possibilités de faire l'expérience et de profiter pleinement des trésors naturels et culturels de notre pays.

L'original a été signé par

Daniel Watson
Directeur général, Agence Parcs Canada

Aperçu de nos résultats



L'affluence (27,2 millions de visiteurs) a fait croître le produit intérieur brut de 2,8 milliards de dollars, a permis de soutenir 36 453 emplois équivalents temps plein à l'échelle du pays et a généré 486 millions de dollars en taxes que le gouvernement fédéral, les gouvernements fédéraux et les administrations municipales peuvent investir dans des programmes.

- L'annonce des limites définitives de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, dans le détroit de Lancaster, constitue un pas de plus vers la création de la plus grande aire protégée jamais créée au Canada (109 000 km²).
- Les modifications législatives ont confirmé que l'intégrité écologique demeure la priorité absolue dans la gestion du parc urbain national de la Rouge, reconnaissent son important patrimoine culturel et apportent plus de certitude quant à l'avenir de l'agriculture à l'intérieur du parc.
- Parcs Canada a continué de jouer un rôle prépondérant dans l'initiative « En route vers l'objectif 1 du Canada » :
 - Déclaration signée par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux concernant l'adoption d'une approche commune visant à conserver 17 % des aires

terrestres et des eaux intérieures du Canada et à les gérer de manière efficace et équitable;

- En mars 2018, le Cercle autochtone d'experts a publié un rapport intitulé « Nous nous levons ensemble » qui étudie le concept des aires protégées et de conservation autochtones et leur contribution aux résultats en matière de conservation.
- Parcs Canada a entrepris 45 projets de restauration écologique dans 33 sites et a réalisé 21 plans d'action visant le rétablissement de 174 espèces en péril présentes dans 42 sites de Parcs Canada.
- Parcs Canada a tenu 21 cérémonies de citoyenneté qui ont permis d'accueillir plus de 1 000 nouveaux citoyens canadiens.
- Réfection de plus de 1 625 biens de Parcs Canada par l'entremise d'investissements continus dans les infrastructures.
- Embauche de 2 552 étudiants à l'appui de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

Dépenses réelles en 2017-2018

1,3 milliard de dollars

Ressources humaines 2017-2018

5,582
équivalents temps plein

Parlons de Parcs Canada!

Table ronde de la Ministre sur
Parcs Canada 2017

- La plus vaste consultation jamais menée sur l'avenir de Parcs Canada.
- Plus de 13 000 personnes de partout au pays ont formulé des commentaires.
- La ministre a réaffirmé que l'intégrité écologique demeure la priorité absolue et a défini trois priorités pour Parcs Canada :
 - **Protéger et restaurer** nos parcs et lieux historiques nationaux;
 - Permettre à la population canadienne de **découvrir et de se rapprocher de** nos parcs nationaux et notre patrimoine;
 - **Maintenir**, à l'intention des prochaines générations, l'incroyable valeur, tant écologique qu'économique, qu'apportent nos parcs et lieux historiques nationaux aux collectivités.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de l'Agence Parcs Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologiqueⁱ et commémorativeⁱⁱ pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens des occasions de visiter, de découvrir et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les intervenants.

Mandat et rôle

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Responsabilités

Premier service de parc national à avoir été créé sur la planète, Parcs Canada est responsable de la protection des différentes régions naturelles canadiennes dans un [réseau de parcs nationaux](#).ⁱⁱⁱ Ce réseau, parachevé à 77 pour cent, est représentatif de la diversité des paysages du Canada. Quarante-six parcs nationaux représentent 30 des 39 régions naturelles terrestres du Canada et protègent approximativement 328 198 km² des écosystèmes terrestres du Canada. Dans le cadre de sa gestion des parcs, Parcs Canada a le mandat avant tout d'en maintenir ou d'en restaurer l'intégrité écologique, puis d'offrir aux Canadiens des occasions de découvrir leur patrimoine naturel, de l'apprécier et d'en profiter.

Parcs Canada est également responsable de protéger les environnements marins et les Grands Lacs du Canada dans un [réseau d'aires marines nationales de conservation](#).^{iv} Ce réseau, parachevé à 17 pour cent, protège environ 15 740 km² des écosystèmes marins et des Grands Lacs du Canada. Les quatre aires marines nationales de conservation du pays représentent cinq des 29 régions marines du Canada. L'Agence s'efforce d'assurer la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation, ce qui inclut la protection de leurs principales caractéristiques pour le bénéfice et l'agrément de la population canadienne, des visiteurs et des collectivités côtières.

Le parc urbain national de la Rouge, le seul en son genre au Canada, offre aux Canadiens en zones urbaines une occasion unique de développer un sentiment d'attachement à l'égard du patrimoine du parc et de ses divers paysages. Dans le cadre de sa gestion du parc, Parcs Canada a pour mandat d'abord et avant tout d'en maintenir ou d'en restaurer l'intégrité écologique, puis de protéger et de mettre en valeur son patrimoine naturel et culturel, de promouvoir une collectivité agricole vibrante et d'encourager les Canadiens à découvrir et à nouer des liens avec leurs aires patrimoniales protégées nationales.

Parcs Canada gère le Programme national de commémoration historique, par l'entremise duquel le gouvernement du Canada a désigné 981 lieux historiques nationaux (dont 171 sont administrés par Parcs Canada), 696 personnages d'importance historique nationale et 482 événements d'importance historique nationale. Ces désignations sont essentielles pour présenter les faits et les lieux marquants qui ont façonné notre identité canadienne. L'Agence Parcs Canada nous fait revivre les moments clés de l'histoire canadienne dans les lieux historiques nationaux qu'elle administre en offrant aux visiteurs des occasions uniques de découvrir ces endroits et de développer un sentiment d'attachement à leur égard.

Les [neuf canaux patrimoniaux](#)^v de Parcs Canada permettent la navigation commerciale et de plaisance. Le rôle de l'Agence comprend la gestion des eaux ainsi que la gestion de l'infrastructure des canaux.

Parcs Canada gère huit autres programmes de désignation et de protection du patrimoine à l'appui des autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des groupes autochtones et des collectivités canadiennes. Ces programmes reflètent l'engagement du gouvernement du Canada en matière de présentation et de conservation des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada, des édifices fédéraux du patrimoine, des éléments archéologiques fédéraux, des rivières du patrimoine canadien et des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux contribue financièrement à la protection et à la mise en valeur des lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales et des phares patrimoniaux qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral.

Sur la scène internationale, l'Agence représente le pays à la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO et au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature et lors de sa participation aux activités d'autres organismes ainsi qu'à des conventions et des accords internationaux.

Presque tous les sites patrimoniaux gérés par l'Agence ont été historiquement utilisés par les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Le mandat unique de Parcs Canada et sa responsabilité de gestion de plus de 90 pour cent des terres fédérales placent l'Agence en bonne posture pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

Pour plus d'information de nature générale sur l'Agence, consulter la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport. Pour de plus amples renseignements sur les engagements organisationnels pris par l'Agence, consulter la [lettre de mandat de la ministre](#).^{vi}

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent ce que le Canada a de mieux à offrir. L'année 2017-2018 a été extraordinaire pour Parcs Canada, marquée par les célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération et un nombre record de visiteurs, des collaborations solides avec les partenaires, les intervenants et les peuples autochtones, et la réalisation de projets et d'initiatives de conservation de calibre international.

Le gouvernement du Canada est déterminé à atteindre la réconciliation avec les peuples autochtones par une relation renouvelée, de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement basée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Parcs Canada fait preuve de leadership à la fois sur le plan national et international dans ses relations avec les partenaires autochtones en collaborant avec plus de 300 communautés autochtones partout au pays à la gestion des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. L'Agence s'engage à soutenir le rétablissement des liens que les peuples autochtones entretiennent avec les terres et les eaux à l'intérieur de leurs territoires traditionnels. Parcs Canada travaille également en collaboration avec les leaders des communautés autochtones pour la protection, la mise en valeur et la gestion des aires patrimoniales, ce qui se reflète dans les accords existants de gestion coopérative. Trente-deux lieux patrimoniaux sont actuellement gérés en collaboration avec les groupes autochtones et 20 de ces lieux font l'objet d'ententes de gestion coopérative dans lesquelles les partenaires autochtones jouent un rôle de décideurs. Ces ententes établissent des relations officielles de consultation entre les groupes autochtones et Parcs Canada et, dans bien des cas, prévoient une représentation égale et une approche consensuelle à l'égard des questions qui revêtent de l'importance pour les groupes concernés. De tels partenariats ont facilité le partage des connaissances traditionnelles autochtones dans le cadre de projets de gestion du territoire et des habitats fauniques et d'initiatives touristiques. L'Agence s'est engagée dans le processus de réconciliation et continuera à travailler de concert avec les partenaires autochtones pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de lieux deviennent l'objet d'ententes par lesquelles les partenaires autochtones joueront un rôle de décideurs.

Les activités de Parcs Canada s'étendent à tout le pays, dans chaque province et territoire. L'Agence administre 350 000 km² de milieux terrestres et marins aux quatre coins du Canada¹. Responsable de la gestion et de l'administration de 46 parcs nationaux, du parc urbain national de la Rouge, de quatre aires marines nationales de conservation et de 171 lieux historiques nationaux, dont neuf canaux patrimoniaux, le personnel de Parcs Canada est actif dans des centaines de collectivités et de régions éloignées d'un océan à l'autre.

¹ La nouvelle aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga n'est pas incluse dans ce dénombrement mais a été intégrée dans la campagne nationale ayant pour thème « 450 000 km² de souvenirs » qui a été lancée en janvier 2018.

Il existe de plus sept collectivités de lotissements urbains dans les parcs nationaux, toutes situées dans l'Ouest canadien. Ces collectivités présentent des occasions uniques de démontrer les valeurs transcendantes de l'intégrité écologique, de la citoyenneté environnementale et du développement durable. Elles offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir le patrimoine naturel et culturel dans le confort d'une collectivité et de nouer des liens personnels avec ce patrimoine, en plus de servir de tremplin à une plus grande découverte des parcs nationaux. Elles soutiennent l'intégrité écologique en consolidant l'utilisation et le développement dans des zones relativement petites. Les collectivités de lotissements urbains des parcs nationaux gèrent le développement conformément aux plans et aux lois de la collectivité, en respectant leurs aspects culturels et historiques et l'intégrité écologique du parc environnant. À Banff et Jasper, des limites au développement commercial sont utilisées pour en gérer la croissance, de même que l'admissibilité au titre de résident et les limites fixes.

Lorsqu'il s'agit de créer ou d'élargir des parcs nationaux ou d'établir de nouvelles aires marines nationales de conservation, Parcs Canada doit absolument compter sur le soutien et la collaboration des gouvernements, organisations et communautés autochtones, et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Comme il faut obligatoirement s'occuper à la fois de la protection et de l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation, il importe d'y associer le plus grand nombre possible d'intervenants et de collaborer avec eux. Pour réunir tous ces éléments et aller de l'avant d'une manière harmonieuse et positive, on doit y mettre le temps nécessaire et entretenir un dialogue respectueux.

Le changement climatique et d'autres forces environnementales remettent en question l'intégrité des écosystèmes et l'état des ressources culturelles et des installations contemporaines relevant de Parcs Canada. L'érosion des berges dans les lieux historiques nationaux, l'arrivée d'espèces envahissantes dans les parcs nationaux, les impacts sur la biodiversité et l'évolution des communautés d'espèces et des groupements de végétation sont autant d'exemples des effets directs et indirects du changement climatique. La gravité et la fréquence accrues des perturbations telles que les tempêtes, les feux de forêt, les inondations et les avalanches ont également un impact sur les infrastructures de Parcs Canada, comme les routes et les ponts. En 2017-2018, Parcs Canada a dû composer avec 167 feux de forêt – ce qui est plus élevé que la moyenne de 100 feux de forêt par année sur 10 ans. L'un de ces feux de forêt, le feu de Kenow, a ravagé le parc national des Lacs-Waterton en plus de se propager sur les terres avoisinantes, constituant l'une des urgences environnementales les plus importantes de l'histoire de l'Agence. Plus de 38 pour cent de la superficie du parc a été rasée par les flammes, et des biens importants ont été lourdement endommagés ou détruits.



Feu de Kenow – parc national des Lacs-Waterton

- L'été 2017 était le troisième été le plus sec jamais enregistré
- 148 pompiers ont lutté contre ce feu de forêt
- 19 303 hectares du parc ont été brûlés
- Les mesures « Intelli-feu » prises dans le lotissement urbain et autour de celui-ci ont contribué à atténuer les pertes

Parcs Canada doit protéger ses lieux patrimoniaux naturels et culturels, tout en encourageant les visites pour faire en sorte que ces endroits exceptionnels demeurent pertinents dans le cœur et l'esprit des Canadiens. De 2003 à 2012, Parcs Canada a connu près d'une décennie de déclin de la fréquentation. L'Agence a investi des efforts considérables pour renverser cette tendance en encourageant le public à s'intéresser aux lieux de Parcs Canada et à participer aux activités qui s'y déroulent. Depuis, la fréquentation a augmenté régulièrement au cours des dernières années et a atteint un sommet historique de 27,2 millions de visiteurs en 2017-2018, dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, durant laquelle l'entrée était gratuite. Parcs Canada a été en mesure de gérer cette augmentation de la fréquentation tout en continuant à offrir aux visiteurs des expériences de haute qualité. Pour diminuer les répercussions potentielles de cette fréquentation accrue sur les ressources naturelles et culturelles, Parcs Canada a encouragé les visiteurs à découvrir les parcs et les lieux historiques moins connus et à explorer les possibilités offertes au printemps et à l'automne.

Notre pays est en train de changer. On y voit une diversité sans précédent et un Canadien sur cinq est né à l'extérieur du Canada. La société canadienne continue à s'urbaniser et 80 pour cent de la population canadienne vit dans les régions métropolitaines. Notre population vieillit et les aînés sont plus nombreux que les jeunes de moins de 15 ans. Bien que Parcs Canada puisse compter sur un groupe d'inconditionnels, la génération montante n'a pas un lien aussi solide ou ne vit pas les mêmes expériences avec les lieux patrimoniaux de notre pays. Les membres de cette génération ont aussi des attentes différentes en ce qui a trait à leurs vacances et leurs loisirs et ont recours aux médias et aux moyens de télécommunications de multiples façons. Pour amener la prochaine génération canadienne à s'intéresser à son patrimoine naturel et culturel, Parcs Canada doit utiliser des techniques d'analyse de marché modernes et faire appel aux sciences sociales pour concevoir et offrir des expériences de visite nouvelles. L'Agence doit de plus utiliser des approches novatrices de promotion pour atteindre de nouveaux publics. Ces efforts permettront de former la prochaine génération d'intendants de ces endroits exceptionnels et contribueront à l'industrie touristique dans des communautés aux quatre coins du pays.

Parcs Canada gère un portefeuille complexe de plus de 16 000 biens construits évalués à environ 24,8 millions de dollars. Ces chiffres mis à jour reflètent les plus récentes conclusions d'un examen national des biens qui a été réalisé par Parcs Canada en 2017, validé par un tiers indépendant et publié dans le Bulletin 2018 sur l'état des biens de Parcs Canada. L'état général du portefeuille des biens de Parcs Canada se détériore depuis plusieurs années. Cette dégradation a ralenti depuis 2014 en vertu d'un investissement d'environ 3,6 milliards de dollars dans les infrastructures, y compris un montant de 364 millions de dollars annoncé dans le budget de 2017 par le gouvernement du Canada, qui permet à Parcs Canada de rénover une partie importante de son inventaire de biens construits. Toutefois, la capacité de l'Agence à maintenir son portefeuille de biens construits conformément aux normes de l'industrie, de manière à soutenir la prestation à long terme des programmes et services, demeure un risque important.

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Adaptation et réponse aux forces environnementales</p> <p>L'ampleur et le rythme rapide des changements environnementaux, dont le changement climatique, peuvent affecter la capacité de Parcs Canada à maintenir l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et de l'infrastructure.</p>	<p>En 2017-2018, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entrepris les évaluations, la planification et le suivi nécessaires pour recenser les menaces potentielles pesant sur les lieux patrimoniaux en menant des recherches et en partageant le savoir et les pratiques exemplaires; • tenu compte des effets et des répercussions du changement climatique dans les évaluations de l'état des bâtiments et a partagé de l'information, des défis à relever et des pratiques exemplaires afin de réduire les contrecoups des menaces naturelles sur les ressources culturelles; • réalisé des projets de restauration écologique axés sur l'amélioration de l'intégrité écologique et l'atteinte des cibles de rétablissement pour les espèces en péril prioritaires; • diffusé des leçons tirées et des pratiques exemplaires et a déterminé des solutions et des possibilités d'adaptation au changement climatique à l'échelle locale et régionale par le biais de groupes de travail et d'ateliers sur le changement climatique; • continué de mettre en œuvre des mesures, 	<p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux 1.4 Expérience du visiteur 1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité du gouvernement du Canada pour un environnement sain et une économie durable (soutien) • Renforcer la protection des espèces en péril au Canada en répondant rapidement aux conseils des scientifiques et en préparant des programmes solides de rétablissement des espèces en péril en temps opportun (soutien) • Participer au rétablissement de la réputation du Canada dans le domaine de la gouvernance environnementale (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
	<p>comme l'utilisation de designs et de matériaux de construction plus résistants, afin de protéger les biens du patrimoine bâti et contemporain;</p> <ul style="list-style-type: none"> • examiné les plans d'urgence et de continuité des activités et a fourni au personnel une formation continue en matière de gestion des urgences et d'intervention en situation d'urgence. 		
<p>État des biens construits et viabilité à long terme</p> <p>Il existe un risque que l'Agence ne puisse maintenir l'état de son portefeuille de biens construits pour appuyer la réalisation du mandat de Parcs Canada.</p>	<p>En 2017-2018, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisé des progrès importants dans l'élaboration d'un plan de viabilité à long terme des biens : <ul style="list-style-type: none"> ○ en menant un examen national des biens pour actualiser l'inventaire des biens et la valeur du portefeuille et mettre à profit les données et les modèles du gouvernement et de l'industrie sur les normes et les pratiques exemplaires pour l'établissement des cibles d'investissement; ○ en élaborant des cadres et des outils pour établir l'ordre de priorité des biens construits tout en trouvant un juste équilibre entre la valeur culturelle et environnementale et les réalités financières; ○ en élaborant un cadre de risque pour le Programme 	<p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux 1.4 Expérience du visiteur 1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les programmes et les services de Parcs Canada afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux et en apprendre davantage sur notre environnement et notre patrimoine (direction)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
	<p>d'investissement et en mettant sur pied un comité de gouvernance de la haute direction pour superviser les projets clés;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en faisant appel à des experts indépendants pour appuyer et valider l'analyse des questions prioritaires liées à la viabilité à long terme (p. ex. détermination de la valeur des biens, taux d'investissement, harmonisation avec les taux courants du marché, etc.). • a amélioré son système national d'information sur les biens : <ul style="list-style-type: none"> ○ en déployant un nouvel ensemble d'applications pour permettre la planification, le suivi et la surveillance des activités d'inspection, de mise à l'essai et d'entretien prescrites par la loi; ○ en s'efforçant de réduire l'arriéré des améliorations et des modifications afin d'améliorer la qualité des données, les fonctions d'extraction des données et la capacité de planification; ○ en amorçant l'élaboration de solutions de formation pour offrir une formation uniforme et opportune aux utilisateurs du système. 		

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Créer des liens avec la population canadienne</p> <p>Il existe un risque que l'Agence ne puisse s'adapter ou répondre à la fréquentation accrue en 2017, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'expérience du visiteur et sur les possibilités offertes à la population canadienne de créer des liens solides avec le patrimoine naturel et culturel du pays.</p>	<p>En 2017-2018, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboré un programme intégré de promotion et de gestion de l'achalandage comprenant des stratégies opérationnelles visant à gérer l'augmentation de l'achalandage et à utiliser des messages stratégiques (tant réactifs que proactifs) pour encourager les visiteurs à planifier leur séjour et à faire leurs réservations le plus tôt possible, établir un équilibre entre l'achalandage et les capacités et influencer les comportements des visiteurs après leur arrivée; • offert une formation approfondie dans les domaines du marketing, des médias sociaux et des médias à l'intention des partenaires, des étudiants et du personnel; • dirigé 89 séances de formation sur la qualité de l'expérience du visiteur à l'intention de 1 400 employés de Parcs Canada, en mettant l'accent sur : l'accueil des nouveaux visiteurs (première visite); la compréhension des activités et des événements liés à Canada 150; la gestion des foules et les questions de capacité; et l'entrée gratuite. 	<p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que tous les visiteurs puissent entrer gratuitement dans les parcs nationaux en 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération (direction) • Par le biais d'un Programme d'initiation au camping élargi, veiller à ce qu'un plus grand nombre de familles à revenu faible et moyen aient l'occasion de vivre l'expérience de la vie au grand air au Canada (direction) • Développer les programmes et les services de Parcs Canada afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux et en apprendre davantage sur notre environnement et notre patrimoine (direction) • Travailler avec les collectivités voisines pour les aider à développer les industries écotouristiques locales et à créer des emplois (soutien)
<p>Pressions externes exercées par le développement</p> <p>Les pressions exercées par le développement peuvent</p>	<p>En 2017-2018, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entrepris des projets de restauration écologique afin de renforcer la résilience des 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le réseau de parcs nationaux du Canada (direction) • Accroître la proportion de zones marines et côtières protégées

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>affecter la capacité de Parcs Canada de maintenir l'intégrité des écosystèmes et des ressources culturelles.</p>	<p>écosystèmes;</p> <ul style="list-style-type: none"> participé à des processus liés au développement externe, y compris des évaluations environnementales; amené les autorités locales et nationales et les groupes partenaires à réduire ou à éliminer les effets négatifs des projets de développement sur l'intégrité écologique ou commémorative des lieux patrimoniaux existants, lorsque le développement se produit dans des aires proches ou adjacentes à des lieux patrimoniaux. 	<p>patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p>	<p>(soutien)</p>
<p>Réconciliation avec les peuples autochtones</p> <p>Il existe un risque que les gestes posés par Parcs Canada en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones n'arrivent pas à reconnaître pleinement les droits et intérêts de ces derniers et ceux des autres Canadiens.</p>	<p>En 2017-2018, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> continué de mettre en œuvre les droits ancestraux dans les sites de Parcs Canada et d'établir des structures de gestion coopérative avec les groupes autochtones dans les sites de Parcs Canada; continué de travailler dans les lieux patrimoniaux de l'ensemble du réseau afin d'en arriver à des accords mutuellement acceptables avec les peuples autochtones sur la mise en œuvre des droits par le biais de processus comme les revendications territoriales globales et les négociations sur l'autonomie gouvernementale; collaboré avec l'Association touristique autochtone du Canada afin de promouvoir et de faire croître les 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p> <p>Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Engagement envers une relation renouvelée avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
	<p>expériences autochtones dans les régions de l'ensemble du pays;</p> <ul style="list-style-type: none"> • continué d'élargir et de veiller à la mise en valeur et à la commémoration de des histoires et des cultures autochtones en intégrant leurs points de vue, leur histoire et leur patrimoine dans les lieux patrimoniaux et les programmes de Parcs Canada. 		

Réponse aux risques

Adaptation et réponse aux forces environnementales

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada peuvent être vulnérables à des forces environnementales diverses, y compris le climat (réchauffement de la planète, montée du niveau de la mer), le milieu physique (qualité de l'air, qualité de l'eau, acidification des océans et connectivité), la biodiversité (processus des écosystèmes, augmentation du nombre d'espèces en péril, d'espèces surabondantes et d'espèces envahissantes) et la perte d'habitat. Les forces environnementales ont également des répercussions sur les périodes et la fréquence des phénomènes naturels tels que les incendies de forêt, les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ouragans, les tempêtes, les blizzards et la grêle. Ces événements peuvent avoir une incidence sur les ressources patrimoniales naturelles et culturelles dont Parcs Canada est responsable et sur les activités de l'Agence. Ils peuvent également mettre en danger la sécurité, la santé, le bien-être, les biens ou l'environnement des Canadiens vivant dans les collectivités situées à l'intérieur et à proximité des lieux patrimoniaux protégés.

Le changement rapide du climat qui se produit dans de nombreuses régions du monde, mais en particulier dans les régions septentrionales du Canada, pourrait nuire aux efforts déployés par Parcs Canada pour conserver toutes les ressources culturelles sous sa responsabilité. Ces changements environnementaux imprévisibles menacent l'intégrité commémorative des ressources culturelles ainsi que leur valeur patrimoniale dans certains lieux historiques nationaux.

En 2017-2018, Parcs Canada a poursuivi ses efforts de prévision des impacts potentiels du changement climatique par le biais de trois initiatives. L'Agence a donné suite à sa série de rapports scientifiques régionaux résumant l'évolution des conditions climatiques dans les lieux patrimoniaux et les impacts potentiels que les changements prévus peuvent entraîner en lançant un ensemble de rapports plus détaillés portant sur des sites en particulier. Les chercheurs de l'Agence ont continué de codiriger deux groupes de travail (avec des représentants de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest) afin de développer et d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires en matière d'intendance des lieux patrimoniaux dans le contexte du changement climatique. Ces groupes comprennent des gestionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que des partenaires autochtones et des membres issus de l'industrie et du milieu universitaire. Parcs Canada a aussi continué de codiriger des projets conjoints Canada-Mexique-États-Unis, y compris un projet visant à améliorer notre compréhension du stockage et des flux de carbone dans les écosystèmes côtiers (appelé carbone bleu) et un autre qui se penche sur l'élaboration d'outils pour aider les aires marines protégées à s'adapter au changement climatique.

De plus, dans le cadre de son Programme de conservation et de restauration, Parcs Canada a entrepris, dans 33 sites, 45 projets de restauration écologique axés sur l'amélioration de l'intégrité écologique et l'atteinte des cibles de rétablissement pour les espèces en péril prioritaires.

L'Agence a aussi dirigé une série de cinq ateliers portant sur le changement climatique et l'adaptation du patrimoine culturel dans cinq lieux patrimoniaux. Ces travaux ont mené à l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de surveillance des ressources culturelles, et ces pratiques pourront être appliquées dans les lieux patrimoniaux qui sont touchés par les impacts du changement climatique ou qui y sont vulnérables.

Parcs Canada a continué d'analyser les effets potentiels des catastrophes afin de déterminer les zones où les risques sont plus élevés et d'atténuer lesdits effets sur ses biens, ses activités et ses visiteurs. Cette analyse a servi à orienter la conception et le choix des matériaux utilisés, les stratégies d'atténuation propres à chaque région et les plans de gestion des urgences. En outre, l'Agence a continué d'intégrer les piliers de la gestion des urgences (prévention et atténuation, préparation, intervention et rétablissement) dans ses processus, protocoles et stratégies. Dans le cadre de son travail avec d'autres ordres de gouvernement, des intervenants et des partenaires, l'Agence a pris des mesures proactives pour éliminer ou réduire les risques d'impacts potentiels avant que des catastrophes ne se produisent. Au cours de l'exercice financier 2017-2018, le parc national des Lacs-Waterton a activé son plan de continuité des activités en réponse au feu de Kenow. La mise en œuvre efficace du plan a été possible en grande partie grâce à l'exercice sur table qui a été réalisé en novembre 2016.

État des biens construits et viabilité à long terme

L'état général du portefeuille de biens de Parcs Canada estimé à environ 24,8 milliards de dollars, se détériore depuis des années. Cette dégradation a ralenti depuis 2014 à la suite d'un investissement d'environ 3,6 milliards de dollars sans précédent de la part du gouvernement du Canada. Le programme d'investissement de l'Agence pour 2015-2016 à 2019-2020 résume les investissements prévus et les mesures concrètes prises par l'Agence pour lui permettre de mener à terme cet important programme de réhabilitation des installations. Le Bulletin 2018 sur l'état des biens de Parcs Canada indique que 40 pour cent des biens construits de l'Agence sont en mauvais ou en très mauvais état, ce qui constitue une amélioration par rapport au bulletin de l'année précédente (46 pour cent).

Toutefois, la capacité de l'Agence à maintenir son portefeuille de biens construits conformément aux normes de l'industrie, de manière à soutenir la prestation à long terme des programmes et services, demeure un risque important pour l'Agence. Le manque de financement pour l'entretien de ses quelque 16 000 biens construits pourrait empêcher l'Agence de remplir son mandat. Par exemple, cela nuit à la capacité de l'Agence à assurer l'entretien des biens de son patrimoine bâti, ce qui pourrait entraîner la perte d'exemples importants et irremplaçables du patrimoine culturel du Canada. De même, les moyens limités dont dispose Parcs Canada pour rénover des installations vieillissantes destinées aux visiteurs compromettent sa capacité à fournir et à développer ses programmes et services de façon à amener un plus grand nombre de Canadiens à découvrir leurs parcs nationaux et à en apprendre davantage sur les questions environnementales et sur leur patrimoine non seulement aujourd'hui, mais à l'avenir.

En 2017-2018, pour atténuer ce risque, Parcs Canada a continué de faire progresser son plan de durabilité des biens afin de protéger le patrimoine culturel et d'appuyer la prestation des programmes à long terme. Plus précisément, l'Agence a mené un examen national des biens qui a permis de mettre à jour l'inventaire des biens et la valeur du portefeuille. Des cadres et des outils ont été élaborés afin de classer les biens par ordre de priorité en vue de leur recapitalisation, et l'Agence a fait appel à des experts indépendants afin d'appuyer et de valider l'analyse requise pour l'élaboration du plan. L'Agence a aussi continué d'apporter des améliorations à son système national d'information sur les biens afin de s'assurer que des renseignements complets, exacts et opportuns sont accessibles pour appuyer la prise de décisions à tous les échelons de l'organisation.

Créer des liens avec la population canadienne

Parcs Canada doit relever le défi de demeurer pertinent pour la population canadienne, particulièrement dans certaines des plus grandes villes du Canada. L'évolution démographique, qui contribue au changement des habitudes de loisir et de tourisme, a eu des répercussions sur la fréquentation des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Un Canadien sur cinq est né à l'étranger et la plupart des nouveaux immigrants s'établissent en milieu urbain. En ce moment, les résidents urbains, les nouveaux Canadiens et les jeunes sont sous-représentés parmi les visiteurs de Parcs Canada. D'autres organisations vouées au tourisme s'adaptent plus rapidement que l'Agence à l'évolution des attentes et des besoins des visiteurs (p. ex. en offrant un hébergement plus diversifié, des services tels que le Wi-Fi, de nouvelles activités et des systèmes de ventes intégrés.)

Pour maintenir sa pertinence et son attrait pour les Canadiens, l'Agence a continué d'attirer de nouveaux publics et de les inciter à visiter ses lieux à l'aide d'activités de sensibilisation, de participation et de promotion. Pour accroître davantage sa visibilité, l'Agence a profité des grands anniversaires et a offert une meilleure programmation, des événements spéciaux et d'autres promotions au cours de la dernière année afin d'encourager les Canadiens à visiter et à découvrir leurs lieux patrimoniaux. Des investissements ciblés ont permis de diversifier et de renouveler tant les possibilités d'expérience du visiteur que les infrastructures connexes pour garder le pas sur les nouvelles technologies et les attentes du public en matière de nouvelles expériences novatrices. Ces efforts continus visant à rapprocher la population canadienne de son patrimoine naturel et culturel permettent à l'Agence de continuer de jouer son rôle dans l'industrie du tourisme et de contribuer à l'économie des collectivités locales.

Compte tenu de l'entrée gratuite, et dans la foulée des célébrations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération, on pouvait s'attendre à ce que l'achalandage augmente dans les sites populaires de Parcs Canada aux quatre coins du pays en 2017. Pour mieux composer avec cette augmentation de la fréquentation, Parcs Canada a élaboré un programme intégré de promotion et de gestion de l'achalandage. Ce programme a permis de gérer l'augmentation de l'achalandage, en utilisant des messages stratégiques dans toutes les communications afin d'encourager les visiteurs à planifier leur séjour et à faire leurs réservations le plus tôt possible, d'établir un équilibre entre l'achalandage et les capacités et d'influencer les comportements des visiteurs après leur arrivée. Ainsi, Parcs Canada a été en mesure de continuer à offrir des expériences de grande qualité aux visiteurs tout en assurant la protection de l'intégrité écologique et

commémorative. La fréquentation dans les endroits très achalandés comme les parcs nationaux Banff et Jasper a augmenté de seulement trois pour cent, tandis que la fréquentation dans les lieux historiques nationaux, qui pour la plupart pouvaient accueillir un plus grand nombre de visiteurs, a augmenté de 22 pour cent. De plus, la satisfaction globale des visiteurs a en fait augmenté durant l'année la plus achalandée jamais enregistrée pour Parcs Canada.

Parcs Canada a aussi lancé un nouveau système de gestion des incidents pour les conflits entre les humains et les espèces sauvages et a embauché des employés supplémentaires pour réduire les conflits entre les humains et les espèces sauvages et en faire le suivi. Cette approche proactive a contribué à empêcher que ne se concrétisent certains des risques anticipés qui étaient associés aux taux de fréquentation plus élevés durant les célébrations de Canada 150. Ce nouveau système a été utilisé pour attribuer et consigner les interventions opérationnelles à l'égard des conflits entre les humains et les espèces sauvages ainsi que les mesures de gestion proactives visant à prévenir ces conflits.

Pressions externes exercées par le développement

Les efforts de Parcs Canada pour assumer ses responsabilités liées à l'intégrité écologique des parcs nationaux, à l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation et à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sont influencés par des pressions externes comme l'accroissement du développement urbain et rural, la conversion des terres, l'extraction des ressources, et la présence de corridors de transport et d'utilités publiques à proximité de lieux patrimoniaux existants ou projetés. Ces pressions peuvent entraîner la perte ou la diminution de la valeur écologique et culturelle des lieux patrimoniaux et constituent une menace pour les espèces en péril en plus de compromettre le sentiment d'appartenance que les gens peuvent entretenir avec ces lieux.

Comme les plus importantes pressions trouvent leur source hors des terres gérées par l'Agence Parcs Canada, il lui faut collaborer avec les autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les groupes autochtones, l'industrie, les collectivités locales, les propriétaires fonciers et les autres parties prenantes pour conserver les lieux patrimoniaux et ainsi continuer à remplir son mandat.

En 2017-2018, Parcs Canada a collaboré avec plusieurs partenaires à la réalisation de plus de 10 grands projets ou projets d'évaluation régionaux, notamment en participant à des initiatives d'aménagement du territoire avec les gouvernements de l'Alberta et du Nunavut pour veiller à ce que nos lieux patrimoniaux protégés soient clairement déterminés et à ce que les enjeux globaux liés aux écosystèmes soient pris en compte; en participant à l'évaluation environnementale stratégique réalisée par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions pour la baie de Baffin et le détroit de Davis, qui évaluera la possibilité de réaliser des activités pétrolière et gazières extracôtières dans la région; en collaborant avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador à la mise sur pied d'un comité fédéral/provincial conjoint sur l'aménagement du territoire, afin de renouveler les protocoles servant à aviser Parcs Canada des propositions de projets d'extraction et de mise en valeur des ressources autour du parc national du Gros-Morne et d'examiner les répercussions potentielles sur la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial.

En réponse aux recommandations du Comité du patrimoine mondial et pour faire en sorte que le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo demeure un endroit de choix ayant une valeur universelle exceptionnelle pour les prochaines générations, l'Agence a amorcé l'élaboration d'un plan d'action en collaboration avec des partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et des intervenants clés.

Parcs Canada a continué de jouer un rôle prépondérant dans l'initiative « En route vers l'objectif 1 du Canada » et a établi des liens solides avec les provinces, les territoires et les organisations autochtones. Au cours de la dernière année, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont signé une déclaration concernant l'adoption d'une approche commune visant à conserver 17 pour cent des aires terrestres et des eaux intérieures du Canada et à les gérer de manière efficace et équitable.

Réconciliation avec les peuples autochtones

Il se pourrait que les gestes posés par Parcs Canada en faveur de la réconciliation avec les peuples autochtones n'arrivent pas à reconnaître pleinement les droits et les intérêts de ces derniers et ceux des autres Canadiens. Les mesures déterminées doivent être mises en œuvre en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones et respecter les conclusions du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en particulier l'appel à l'action 79. En outre, en prévision des efforts importants déployés par le gouvernement pour opérer la réconciliation, il est possible que les groupes et les communautés autochtones ne possèdent pas de ressources suffisantes pour réagir à l'augmentation des demandes de participation et de consultation. Parcs Canada devra travailler avec d'autres ministères fédéraux afin de s'assurer que le processus de participation et de consultation est effectué d'une façon coordonnée.

En 2017-2018, pour atténuer ce risque, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre les droits ancestraux dans les sites de Parcs Canada et d'établir des structures de gestion coopérative avec les groupes autochtones dans plus de 30 sites de Parcs Canada. L'Agence a continué de travailler dans les lieux patrimoniaux de l'ensemble du réseau afin d'en arriver à des accords mutuellement acceptables avec les peuples autochtones sur la mise en œuvre des droits par le biais de processus comme les revendications territoriales globales et les négociations sur l'autonomie gouvernementale. Dans le contexte de l'initiative « En route vers l'objectif 1 du Canada », et dans le cadre des travaux réalisés par le Cercle autochtone d'experts, l'Agence a étudié le concept des aires protégées et de conservation autochtones, où les peuples autochtones assurent la protection et la conservation des écosystèmes et de la culture par le biais des lois, des régimes de gouvernance et des systèmes de connaissances autochtones. Parcs Canada a continué d'élargir et de veiller à la mise en valeur et à la commémoration des histoires et des cultures autochtones en intégrant leurs points de vue, leur histoire et leur patrimoine dans les lieux patrimoniaux et les programmes de Parcs Canada. En 2017-2018, douze événements spéciaux ont eu lieu dans les sites de Parcs Canada pour souligner la Journée nationale des peuples autochtones. L'Agence a aussi conclu un accord de contribution d'une durée de quatre ans avec l'Association touristique autochtone du Canada dans le but d'enrichir et de multiplier les expériences autochtones authentiques offertes dans les diverses régions du pays.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux

Description

Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada, pour le bénéfice et le plaisir des générations présentes et futures, et ainsi inspirer un fort sentiment d'appartenance à l'égard de notre patrimoine naturel et culturel. Ce programme appuie également la participation du Canada aux efforts visant à protéger et à commémorer les meilleurs éléments du patrimoine naturel et culturel mondial. Par l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans toutes les régions terrestres et marines du pays, ce programme permet d'assurer la protection et la mise en valeur d'exemples représentatifs de la diversité naturelle du Canada. Aussi, grâce à la désignation et à la commémoration de lieux, de personnages et d'évènements d'importance historique dans des collectivités de partout au pays, notre histoire demeure un héritage vivant pour tous les Canadiens. Le processus d'établissement ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité, des propositions du public, des recherches, des consultations auprès d'Autochtones, d'intervenants et le grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones et des recommandations de comités consultatifs. Il doit en outre respecter les exigences législatives. Ce processus conduit à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et à la désignation de lieux, de personnages et d'évènements d'importance historique nationale, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.	4	D'ici mars 2018

Résultats

En 2017-2018, Parcs Canada a continué de répondre à la priorité du gouvernement du Canada d'élargir le réseau de parcs nationaux et d'accroître la protection des aires marines et côtières du Canada. L'Agence a réalisé des progrès concrets dans l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.

Création de parcs nationaux

En 2017-2018, Parcs Canada prévoyait faire progresser des propositions de parcs nationaux dans deux régions non représentées :

- **Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest** : L'Agence a réalisé des progrès concrets vers la création d'une réserve de parc national dans la région de Thaidene Néné, située dans le bras est du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les négociations avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Première Nation des Dénés de Łutsël K'e et la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest se sont poursuivies en 2017-2018 et sont presque terminées.

Le plateau intérieur : En 2017-2018, Parcs Canada, la province de la Colombie-Britannique et la Nation des Syilx/Okanagan Nation ont annoncé avoir repris les discussions concernant un projet de réserve de parc national dans la région du Sud de l'Okanagan.

De plus, Parcs Canada a entrepris des discussions avec le gouvernement du Manitoba portant sur l'idée de créer un parc national dans la région naturelle des Basses-Terres du Manitoba. Cet échange comprenait les travaux réalisés dans le cadre d'une étude de faisabilité.

Création d'aires marines nationales de conservation

En 2017-2018, Parcs Canada prévoyait faire progresser des propositions d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées :

- **Détroit de Lancaster** : En août 2017, les gouvernements du Canada et du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association (QIA) ont annoncé conjointement une entente sur les limites définitives et la protection intérimaire de la nouvelle aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga. Les négociations avec la QIA en vue d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits et l'élaboration d'un plan de gestion intérimaire ont été amorcées.
- **Détroit de Georgia** : Des progrès importants ont été réalisés en vue d'établir des relations avec les 19 Premières Nations et de mobiliser les intervenants au sujet du projet d'aire marine nationale de conservation du Détroit-de-Georgia-Sud.

D'autres travaux ont été entrepris afin d'en arriver à un accord entre les gouvernements du Canada et du Québec concernant un réseau d'aires marines protégées qui comprendrait les Îles-de-la-Madeleine. Parcs Canada et le gouvernement de la Nation crie ont élaboré un projet de protocole d'entente en vue d'une étude de faisabilité sur la création d'une aire marine nationale de conservation dans l'est de la baie James.

Élargissement des réseaux

- Le parc national de la Péninsule-Bruce a été agrandi de 1 325 hectares, une superficie qui comprend des dizaines de réseaux de grottes qui revêtent une importance écologique, géologique et culturelle et qui abrite au moins 10 espèces figurant sur la liste fédérale des espèces en péril.
- L'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga proposée sera la plus grande aire protégée jamais créée au Canada et contribue à l'engagement du Canada de protéger cinq pour cent des aires marines et côtières d'ici 2017.

Création du parc urbain national

En octobre 2017, le gouvernement de l'Ontario a transféré un territoire de 6,5 kilomètres carrés à Parcs Canada afin qu'il soit inclus dans le parc. Une fois sa création achevée, le parc urbain national de la Rouge occupera une superficie de 79,1 kilomètres carrés au cœur de la région métropolitaine la plus vaste et la plus diversifiée du pays et chevauchera les villes de Toronto, de Markham et de Pickering et le canton d'Uxbridge.

Parc urbain national de la Rouge

- Dix-neuf fois la superficie du parc Stanley de Vancouver, et 23 fois celle du Central Park de New York.
- Le parc se trouve à moins d'une heure de route de sept millions de personnes et est accessible par les moyens de transport publics et un service de navettes gratuit.

Désignation et commémoration des lieux, des personnages et des événements d'importance historique

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Des lieux, des personnages et des événements patrimoniaux sont pris en compte pour une désignation nationale ou internationale.	Le pourcentage de lieux, de personnages et d'événements patrimoniaux admissibles examinés tous les ans en vue de désignation.	95 %	Annuellement

Résultats

Parcs Canada a dépassé sa cible prévue de 95 pour cent en examinant 100 pour cent des demandes reçues en 2017-2018 concernant l'admissibilité à une désignation d'importance historique nationale. Tous les sujets admissibles ont été présentés à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) aux fins d'examen.

Plaques commémoratives dévoilées

Exemples :

Lieux d'importance historique nationale :

- Lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror (Gjoa Haven, Nunavut)
- Lieu historique national des Édifices-de-Moose Factory (Moose Factory, Ontario)

Événements d'importance historique nationale :

- Événement historique national de la Ligue nationale de hockey (Montréal, Québec)
- Événement historique national de la deuxième bataille d'Ypres (Ypres, Belgique)

Personnages d'importance historique nationale :

- Personnage historique national de Wong Foon Sien (Vancouver, Colombie-Britannique)
- Personnage historique national de Norman Bethune (Shijiazhuang, Chine)

En 2017-2018, Parcs Canada a dévoilé 121 plaques commémoratives, ce qui constitue un progrès important vers l'atteinte de l'objectif ambitieux du gouvernement de dévoiler environ 400 plaques sur une période de plusieurs années.

Commémoration des peuples autochtones

En 2017-2018, Parcs Canada a jeté les bases de la mise en œuvre de la réponse du gouvernement à l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'appel à l'action 79 encourage des activités de commémoration historique ainsi que la reconnaissance des contributions apportées par les peuples autochtones à l'histoire du Canada. Le budget de 2018 accorde 23,9 millions de dollars sur cinq ans à Parcs Canada afin d'intégrer les points de vue, l'histoire et le patrimoine autochtones aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation et aux lieux historiques nationaux gérés par l'Agence.

En décembre 2017, Parcs Canada a dirigé deux ateliers sur l'énoncé d'intégrité commémorative (EIC) pour le lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror à Gjoa Haven. L'un des ateliers était destiné aux jeunes et l'autre, aux membres du conseil du hameau, aux aînés et aux autres membres invités de la communauté. Il a été conclu que l'EIC devait refléter le rôle fondamental des Inuits dans la recherche et la découverte des épaves de Franklin, les interactions entre les Inuits et l'expédition de Franklin elle-même et les récits oraux liés à l'expédition de Franklin.

Initiative Récits du Canada

Dans le cadre de l'initiative Récits du Canada, le récit de la Confédération et le récit de la conservation, ont été publiés en 2017 dans le cadre des célébrations de Canada 150. Par l'entremise de programmes réalisés sur place dans cinq sites pilotes et d'initiatives de sensibilisation réalisées dans la plupart des provinces et des territoires, ce programme a atteint des milliers de Canadiens durant le 150^e anniversaire de la Confédération. De plus, Parcs Canada a amorcé une consultation externe sur un nouveau cadre qui remplacera le Plan de réseau des lieux historiques nationaux du Canada (2000) à l'automne 2018.

Récits du Canada

- Récits du Canada englobera les pratiques exemplaires dans la communication de récits fascinants pour offrir une méthode plus moderne de création de liens avec le passé pour la population canadienne.

Faits marquants des autres programmes de désignation et de protection

Patrimoine mondial :

- **Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada :** En décembre 2017, pour la première fois depuis 2004, la Liste indicative du Canada a été mise à jour pour inclure huit nouveaux endroits proposés en tant que sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. À titre de coordonnateur de ce processus, Parcs Canada a reçu 42 demandes provenant de tous les ordres de gouvernement, de communautés autochtones, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire et de simples citoyens. Un comité consultatif

ministériel, composé de sept experts canadiens du patrimoine naturel et culturel, de la conservation et de la commémoration, a examiné toutes les demandes en fonction des critères du patrimoine mondial et a formulé des recommandations à la ministre.

- **Parc national du Gros-Morne :** Parcs Canada a soumis au Comité du patrimoine mondial un rapport sur l'état de conservation pour le site du patrimoine mondial du parc national du Gros-Morne avant la date limite du 1^{er} décembre 2017. Le Comité a salué la création d'un comité consultatif sur l'utilisation des terres avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador et a demandé à ce que le Canada fasse un suivi en ce qui concerne la création d'une zone tampon, toutes les activités potentielles d'extraction de ressources à proximité du parc et les futurs processus d'évaluation environnementale stratégique.
- **Parc national Wood Buffalo :** En février 2018, Parcs Canada a soumis un rapport d'étape sur l'état de conservation pour le parc national Wood Buffalo – un jalon dans la réponse à la demande du Comité du patrimoine mondial de prendre des mesures pour assurer la protection continue de la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial.

Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine

Parcs Canada a continué à appuyer le gouvernement du Canada dans la conservation du patrimoine bâti fédéral par l'entremise du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). En 2017-2018, le BEEFP a reçu des demandes d'évaluation de la valeur patrimoniale d'environ 163 édifices fédéraux. Soixante-douze pour cent d'entre eux ont été évalués dans les six mois suivant la demande. Le rendement est en deçà de la cible de 95 pour cent que l'Agence s'était fixée, puisqu'il a fallu affecter des ressources au sein du BEEFP en cours d'exercice pour appuyer plusieurs projets de réfection de grande envergure qui étaient prévus dans la Cité parlementaire du Canada. Pour améliorer le rendement futur, le BEEFP prend actuellement des mesures visant à accélérer le processus d'évaluation, notamment en élaborant une approche simplifiée pour les évaluations de référence et en offrant des ressources de formation aux représentants désignés ayant la garde de biens en vue d'appuyer le processus d'évaluation.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.	4	D'ici mars 2018	4	4 (Cible : 4 d'ici mars 2017)	6 (Cible : 4 d'ici mars 2016)
Des lieux, des personnages et des événements patrimoniaux sont pris en compte pour une désignation nationale ou internationale.	Le pourcentage de lieux, de personnages et d'événements patrimoniaux admissibles examiné tous les ans en vue de désignation.	95 %	Annuellement	100 %	100 % (Cible : 95 %)	100 % (Cible : 95 %)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
12 574 855	12 574 855	28 241 647	11 748 501	(826 354)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
39	62	23

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le Programme création de lieux patrimoniaux s'élèvent à 23 ETP, soit 59 pour cent de plus que ce qui était prévu pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable à une initiative visant le dévoilement et l'installation de plaques commémorant des personnages, des lieux et des événements d'importance historique nationale dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération ainsi qu'à une augmentation du nombre d'étudiants en vertu des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux**Description**

Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles de tous les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris les ressources agricoles du parc urbain national, ainsi qu'à permettre à l'Agence de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la législation fédérale. Les activités de protection et de conservation dans le parc urbain national, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada permettent de veiller à ce que ces endroits soient entretenus et utilisés de manière à les laisser intacts pour le bénéfice et le plaisir des générations d'aujourd'hui et de demain.

Conservation des parcs nationaux et des aires marines nationales**Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état de conservation des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage d'indicateurs dans les plans de surveillance des parcs nationaux pour lesquels l'état est maintenu ou amélioré.	90 %	Annuellement

Résultats

En 2017-2018, l'Agence est venue très près de son objectif de rendement en maintenant ou en améliorant 88 pour cent de ses indicateurs d'intégrité écologique appliqués dans 42 des 46 parcs nationaux. Quatre parcs nationaux récemment créés n'étaient pas en mesure de faire rapport puisqu'ils sont en train d'élaborer des programmes de surveillance et ne pourront faire état de leurs progrès qu'une fois que ce travail sera terminé. Compte tenu de la réponse imprévisible des écosystèmes aux interventions de gestion, il s'agit tout de même d'une réalisation importante.

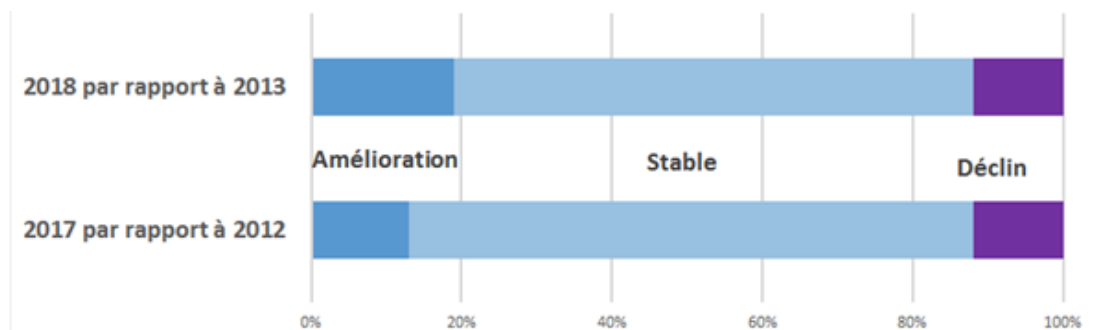
Parcs Canada s'affaire actuellement à peaufiner les cibles des projets de gestion active pour l'amélioration de l'intégrité

écologique et à augmenter l'impact de ces projets. Les ressources accrues destinées à la conservation de la nature dans le budget de 2018 aideront également Parcs Canada à atteindre sa cible de 90 pour cent. Les aires marines nationales de conservation de Parcs Canada ne sont pas encore en mesure de faire rapport.

Amélioration de l'intégrité écologique

- Le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique est prioritaire dans tous les aspects de la gestion des parcs nationaux.
- Parcs Canada a mis en place un système intégré de surveillance écologique et de production de rapports qui fait appel à plus de 700 mesures scientifiques indépendantes afin de fournir des renseignements concernant l'état de l'intégrité écologique. Ce programme oriente la prise de décisions dans les parcs nationaux et permet de s'assurer que les ressources sont dirigées vers les initiatives de conservation prioritaires. Parcs Canada s'efforce de faire appel à la fois au savoir autochtone et aux connaissances scientifiques actuelles dans le cadre de ce programme.

Pourcentage d'écosystèmes de parcs nationaux où l'intégrité écologique s'est améliorée, est restée stable ou s'est dégradée par rapport aux résultats observés cinq ans auparavant



Programme de conservation et de restauration

Le Programme de conservation et de restauration (CoRe) de Parcs Canada vise le rétablissement de l'intégrité écologique et des espèces en péril et l'amélioration de l'état des milieux marins et des Grands Lacs. Cette année, les projets réalisés dans le cadre du Programme CoRe ont atteint 64 pour cent des objectifs de gestion active, ce qui dépasse l'objectif de 60 pour cent fixé pour le programme et constitue une augmentation de deux pour cent par rapport à 2016-2017. Ces objectifs permettent à Parcs Canada d'évaluer les gains réalisés dans le domaine de la conservation et de tirer des leçons afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des activités de

restauration. En 2017-2018, l'Agence a entrepris 45 projets de restauration dans 33 sites dans le cadre du Programme CoRe. En voici des exemples :

- Trente-huit pour cent des herbiers de zostères ont été rétablis en retirant plus de deux millions de crabes verts du parc national Kejimikujik Bord de mer;
- Treize espèces en péril ont été plantées dans le lieu historique national Fort Rodd Hill. La population de l'une de ces espèces, le balsamorhize à feuilles deltoïdes, est passée de seulement trois spécimens à 200;
- Une espèce de cerf envahissante a été éliminée de plusieurs îles ciblées dans la réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, afin que les plantes revêtant une importance culturelle, comme le cèdre, puissent à nouveau y pousser;
- L'aster du golfe du Saint-Laurent, une espèce menacée, a été réimplanté dans le parc national Kouchibouguac;
- Des écopassages ont été aménagés pour les tortues, les serpents, les salamandres et les grenouilles dans le parc national de la Péninsule-Bruce;
- La passe migratoire au lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours a été améliorée afin de protéger le chevalier cuivré, une espèce menacée, durant sa migration.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le document [Naturellement une priorité – Un rapport sur le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada](#).

Autres mesures de conservation

- Parcs Canada a lancé un nouveau système de gestion des incidents pour les conflits entre les humains et les espèces sauvages et a embauché des employés supplémentaires pour réduire les conflits entre les humains et les espèces sauvages et en faire le suivi. Cette approche proactive a contribué à empêcher que ne se concrétisent certains des risques anticipés qui étaient associés aux taux de fréquentation plus élevés durant les célébrations de Canada 150. Ce nouveau système a été utilisé pour attribuer et consigner les interventions opérationnelles à l'égard des conflits entre les humains et les espèces sauvages ainsi que les mesures de gestion proactives visant à prévenir ces conflits.
- Parcs Canada a géré 5 246 interactions entre humains et animaux sauvages impliquant 110 espèces dans 35 sites de Parcs Canada de janvier à octobre 2017.
- Les gardes de parc ont émis 6 030 avertissements et porté 1 414 accusations en lien avec la protection des ressources, l'expérience du visiteur et des infractions administratives dans les aires patrimoniales protégées.
- Vingt-et-un plans d'action visant plusieurs espèces ont été terminés et diffusés; en tout, ces plans d'action visent 174 espèces en péril présentes dans 42 sites de Parcs Canada.
- Trente-cinq événements BioBlitz ont été organisés dans les sites de Parcs Canada, y compris Kluane, Kejimikujik et la Rouge; ces événements offrent aux Canadiens un moyen amusant et éducatif de découvrir leur patrimoine naturel tout en contribuant au maintien de l'intégrité écologique de nos sites.
- Les populations de saumon atlantique dans le parc national Fundy se rétablissent grâce à de solides partenariats avec des groupes locaux, des communautés autochtones et des organismes gouvernementaux.
- Quarante-neuf autres bébés tortues de Blanding ont été introduites dans la vallée de la Rouge par Parcs Canada et le zoo de Toronto, ce qui porte le nombre total de tortues réintroduites à plus de 115 depuis 2014.

En route vers l'objectif 1 du Canada

Parcs Canada a continué de jouer un rôle prépondérant dans l'initiative « En route vers l'objectif 1 du Canada » et a établi des liens solides avec les provinces, les territoires et les organisations autochtones. Au cours de la dernière année, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ont signé une déclaration concernant l'adoption d'une approche commune visant à conserver 17 pour cent des aires terrestres et des eaux intérieures du Canada et à les gérer de manière efficace et équitable. En mars 2018, le Cercle autochtone d'experts a publié un rapport intitulé « Nous nous levons ensemble » qui étudie le concept des aires protégées et de conservation autochtones et leur contribution aux résultats en matière de conservation.

Conservation des aires marines nationales

Parcs Canada a récemment mis au point une série d'indicateurs pour contrôler l'état des écosystèmes et l'utilisation écologiquement durable des ressources marines dans les aires marines nationales de conservation (AMNC). Les gestionnaires des AMNC continuent de mettre en œuvre leurs programmes de surveillance en mettant des mesures à l'essai, en recueillant des données, en élaborant des protocoles et en créant et renforçant des partenariats.

Par exemple, la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, en collaboration avec le Conseil de la Nation haïda, Pêches et Océans Canada et la Pacific Urchin Harvesters Association, a élaboré et a commencé à mettre en œuvre un projet de restauration qui permettra le rétablissement des forêts de laminaires et des espèces qui s'y rattachent. Cela comprend l'élaboration et la mise en œuvre d'un protocole de surveillance qui vise à évaluer l'efficacité du projet et à communiquer des rapports sur la santé des forêts de laminaires.

Conservation du parc urbain national

En juin 2017, le gouvernement du Canada a apporté des modifications à la Loi sur le parc urbain national de la Rouge afin de mettre l'intégrité écologique au premier rang des priorités de gestion du parc, tout en reconnaissant son important patrimoine culturel et en apportant plus de certitude quant à l'avenir de l'agriculture à l'intérieur du parc.

En 2017-2018, Parcs Canada a réalisé des progrès dans l'élaboration d'un plan de surveillance et de production de rapports sur l'intégrité écologique pour le parc urbain national de la Rouge. Parcs Canada a continué de collaborer avec ses partenaires à la réalisation d'importants projets de restauration écologique et de mise en valeur des terres agricoles. Dix nouveaux projets de restauration ont été amorcés et achevés dans les bassins Little Rouge et West Duffins. Ces travaux portent à 41 le nombre de projets de restauration amorcés et achevés dans le premier parc urbain national du Canada depuis 2015. Ces projets de restauration comprenaient la restauration des berges et des forêts des hautes terres, des améliorations de la qualité de l'eau par l'aménagement de terres humides ainsi que l'amélioration des habitats humides pour les oiseaux, les amphibiens et les petits mammifères – lesquels contribuent tous à la restauration d'un habitat propice pour d'importantes espèces de poissons vivant en eaux tempérées et en eaux froides qui se trouvaient dans le parc par le passé. Dans le cadre des travaux, plus de 20 hectares de terres humides et d'habitats riverains et forestiers ont été restaurés, et plus de 33 000 arbres, vivaces, arbustes et plantes aquatiques indigènes ont été plantés partout dans le parc en collaboration avec nos partenaires.

Conservation des lieux historiques nationaux et des lieux patrimoniaux

Dans les sites administrés par Parcs Canada, les ressources culturelles sont maintenues grâce à des travaux de conservation. Dans les lieux historiques nationaux administrés par d'autres, un programme de contributions permet d'appuyer des projets de conservation pour atténuer ou réduire les menaces. Les ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux représentent un ensemble important de bâtiments et de travaux d'ingénierie, de sites archéologiques, d'objets historiques et d'aménagements paysagers. Afin de protéger ces ressources culturelles pour la population canadienne, il est essentiel de faire l'évaluation et le suivi réguliers de leur état, en particulier lorsque les processus naturels ou les actions humaines pourraient accélérer leur détérioration.

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des ressources culturelles d'importance nationale dans les lieux patrimoniaux ciblés est maintenu ou amélioré.	Le nombre de lieux patrimoniaux ciblés dans lesquels l'état des ressources culturelles d'importance nationale est maintenu ou amélioré.	137	D'ici mars 2018

Résultats

En 2017-2018, l'Agence a maintenu ou amélioré l'état des ressources culturelles (p. ex. objets, sites archéologiques) dans 135 lieux historiques nationaux, deux phares patrimoniaux et huit gares ferroviaires patrimoniales, veillant ainsi à ce que leur valeur patrimoniale soit préservée pour la connaissance, l'appréciation et la jouissance des générations d'aujourd'hui et de demain. L'Agence a dépassé la cible qu'elle s'était fixée, soit de maintenir ou d'améliorer l'état des ressources culturelles dans 137 lieux patrimoniaux d'ici mars 2018.

Conservation du patrimoine culturel

En 2017-2018, les professionnels du patrimoine culturel de Parcs Canada ont fourni des conseils archéologiques et ont contribué à plus de 375 demandes visant à appuyer la protection des ressources culturelles ainsi qu'aux projets d'investissement dans les infrastructures de l'Agence.

Parcs Canada a continué de mener des évaluations du risque qui serviront à orienter l'élaboration d'une stratégie de conservation préventive, une approche efficiente, durable et fondée sur des données probantes qui permet de définir et de réduire les menaces potentielles qui pèsent sur les ressources culturelles.

Grâce aux travaux de conservation réalisés en 2017-2018, 93 pour cent des objets nécessitant une conservation dans la collection de Parcs Canada sont maintenant dans un état stable, ce qui dépasse la cible fixée, qui était de 90 pour cent d'ici mars 2020.

Parcs Canada en est aux dernières étapes de l'élaboration du Système d'information pour la gestion des ressources culturelles. Cette base de données regroupera des informations cruciales provenant de plusieurs sources liées aux ressources culturelles afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes et la préparation des rapports. Le système devrait être déployé à l'automne 2018.

Réaction au changement climatique

Parc national Sirmilik

- En collaboration avec les Inuits de Pond Inlet, Parcs Canada a procédé à la fouille archéologique d'une maison d'hiver inuite en tourbe à Qaiqsut, un ancien site Thulé assujéti à l'érosion côtière.
- On a capté la maison en tourbe sous forme numérique et on a procédé à une fouille archéologique afin de mieux comprendre comment elle a été construite, pourquoi elle a été construite à cet emplacement et quels étaient les habitudes de consommation saisonnières et les aspects de la vie quotidienne. On y a notamment découvert un peigne en ivoire superbement conservé, une petite perle bleue et des fragments osseux.

Parc national des Lacs-Waterton

- À la suite du feu de Kenow qui a ravagé 38 000 hectares en septembre 2017, y compris 19 303 hectares dans le parc national des Lacs-Waterton, une intervention archéologique d'urgence a été amorcée par l'équipe d'archéologie terrestre afin de procéder aux réparations immédiates des biens qui étaient nécessaires pour rouvrir le parc et le lotissement urbain.
- Comme de nombreux sites archéologiques connus et jusque-là inconnus ont été touchés, les études archéologiques réalisées après l'incendie visaient notamment à faire l'inventaire et à déterminer l'état des sites archéologiques connus, à déterminer et à consigner les nouveaux sites exposés par suite de l'incendie et à consigner les effets de l'incendie sur les ressources archéologiques et les impacts sur l'importance des sites.

Investissement dans les biens du patrimoine culturel de Parcs Canada

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence investit environ 3,6 milliards de dollars entre 2014-2015 et 2019-2020 pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme contribuent à empêcher la perte de biens irremplaçables du patrimoine bâti d'importance historique nationale qui sont administrés par Parcs Canada.

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des biens patrimoniaux s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020

Résultats

Grâce à des investissements de 72 millions de dollars dans les infrastructures patrimoniales en 2017-2018, 35 pour cent (151) des 433 biens qui constituent la cible globale ont vu leur état s'améliorer et passer à passable ou bon.

En 2017-2018, des travaux de conservation et de stabilisation axés sur les ressources d'importance historique nationale ont été entrepris dans différents sites historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Par exemple, des travaux de stabilisation et des réparations extérieures ont été effectués sur le musée du parc Banff, en Alberta, tandis que des travaux de restauration des toitures et du béton ont été effectués sur différents édifices patrimoniaux au lieu historique national Fort Rodd Hill, en Colombie-Britannique. Au Québec, d'importants travaux de restauration ont été entrepris au lieu historique national de la Maison-Maillou afin d'améliorer le revêtement extérieur du bâtiment, et au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, on a restauré les parements en bois sur les murs extérieurs de l'ancien lavoir.

Préservation des biens patrimoniaux

- Les projets de conservation visant des bâtiments historiques dans les lieux patrimoniaux présentent un défi unique : celui de remettre la structure en état tout en respectant le caractère patrimonial de ces lieux emblématiques.
- Le rôle de leader qu'assume Parcs Canada dans la conservation des lieux patrimoniaux de partout au pays permettra d'en préserver la vitalité, de favoriser le tourisme et la création d'emplois dans leurs communautés et de faire en sorte que la population canadienne ait accès aux lieux du patrimoine culturel pour les prochaines générations.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
L'état de conservation des parcs nationaux et des aires marine nationales de conservation est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage d'indicateurs dans les plans de surveillance des parcs nationaux pour lesquelles l'état est maintenu ou amélioré.	90 %	Annuelle	88 %	88 % (Cible : 90 %)	90 % (Cible : 90 %)
L'état des ressources culturelles d'importance nationale dans les lieux patrimoniaux ciblés est maintenu ou amélioré.	Le nombre de lieux patrimoniaux ciblés dans lesquels l'état des ressources culturelles d'importance nationale est maintenu ou amélioré.	137	D'ici mars 2018	145	90 ¹ (Cible : 60 d'ici mars 2018)	44 (Cible : 60 d'ici mars 2018 (En voie de réussite)
L'état des biens s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	35 % 151 sur 433 ^{2,3} (En voie de réussite)	24 % 80 sur 328 ³ (En voie de réussite)	14 % 45 sur 328 ³ (En voie de réussite)

¹Comprend les lieux historiques nationaux, les phares patrimoniaux et les gares ferroviaires patrimoniales depuis que la portée du programme a été élargie. Le texte de l'indicateur a été modifié dans le Plan ministériel de 2017-2018.

²Le niveau de référence pour les structures patrimoniales a été révisé en 2017-2018, à la suite d'un examen national des biens.

³Comprend les biens patrimoniaux dans les parcs et lieux historiques nationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
219 566 624	219 566 624	251 588 666	235 372 314	15 805 690

Les dépenses réelles pour le Programme conservation des lieux patrimoniaux s'élèvent à 15,8 millions de dollars, soit sept pour cent de plus que les dépenses prévues pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable à des dépenses de fonctionnement imprévues qui ont dû être assumées pour des interventions d'urgence à la suite de catastrophes naturelles ainsi qu'aux coûts connexes liés à la santé et à la sécurité en raison de conditions et de phénomènes météorologiques extrêmes.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
920	1 030	110

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le Programme conservation des lieux patrimoniaux s'élèvent à 110 ETP, soit 12 pour cent de plus que les ETP prévus pour 2017-2018. Cet écart s'explique surtout par le nombre plus élevé que prévu d'ETP consacrés aux interventions d'urgence en lien avec les catastrophes naturelles, en plus des coûts connexes liés à la santé et à la sécurité en raison de conditions et de phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que par l'augmentation du nombre d'étudiants par suite des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public**Description**

Ce programme vise à inspirer un sentiment de fierté à l'égard des lieux gérés par Parcs Canada et à obtenir le soutien des Canadiens en sensibilisant ces derniers et en les amenant à mieux apprécier la valeur de ces lieux et les diverses façons de les explorer. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'initiatives de promotion des lieux patrimoniaux pertinentes et efficaces, qui permettent de joindre les Canadiens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces activités de promotion sont réalisées en collaboration avec des intervenants et des partenaires, ce qui permet de joindre et de mobiliser davantage de Canadiens.

Atteindre les principaux publics : Activités de diffusion et de promotion

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux relevant de Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux relevant de Parcs Canada.	80 %	D'ici mars 2018
Dans le cadre des célébrations de Canada 150, les Canadiens profiteront des lieux administrés par Parcs Canada et se rapprocheront de ces endroits grâce aux initiatives de diffusion externe et multimédia.	Augmenter la portée des lieux administrés par Parcs Canada.	10 %	D'ici mars 2018

Résultats

L'Enquête nationale auprès des Canadiens a été menée au début de 2018, après les fructueuses célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération qui ont eu lieu en 2017. Les résultats de l'enquête indiquent que Parcs Canada était très présent dans le cœur et l'esprit de la population canadienne. Neuf Canadiens sur 10 (90 pour cent) appuient le mandat de Parcs Canada. Il s'agit d'une hausse de huit points de pourcentage par rapport à 2014. Plus de huit Canadiens sur 10 (86 pour cent) connaissent l'existence de Parcs Canada. De plus, les Canadiens développent des affinités plus profondes avec la nature et l'histoire; neuf d'entre eux sur 10 sont d'accord pour dire que « les générations futures doivent pouvoir profiter des parcs/lieux autant que les générations actuelles » et que « les parcs et les lieux évoquent un sentiment de fierté ».

En 2017, la portée de Parcs Canada a augmenté de 1 590 pour cent, un résultat stupéfiant qui dépasse largement sa cible initiale de 10 pour cent. Ce résultat est attribuable en grande partie à la campagne « Votre entrée libre vers la découverte », une campagne intégrée de communication et de marketing qui a atteint des millions de Canadiens et de visiteurs internationaux. Cette stratégie de marketing visait entre autres à influencer le choix de destination des visiteurs ainsi qu'à promouvoir les sites moins connus/moins achalandés de Parcs Canada (joyaux à découvrir) et la fréquentation des sites de Parcs Canada en dehors de période de pointe (au milieu de la semaine et pendant les saisons intermédiaires). L'Agence a adopté une approche multi-plateforme dans l'ensemble de son réseau de sites afin d'atteindre les publics cibles au bon endroit et au bon moment, permettant aux Canadiens d'interagir avec Parcs Canada en utilisant la plateforme de leur choix.

Campagne « Votre entrée libre vers la découverte »

193 000 000 d'impressions¹
568 145 interactions (diffusion externe en milieu urbain)
371 995 abonnés sur Facebook
67 018 abonnés à la page Parks Life sur Facebook
208 373 abonnés sur Twitter
115 536 comptes Instagram

¹ Le terme « impression » se rapporte au nombre de visionnements – une personne peut voir un message plusieurs fois sur différentes plateformes de communication (TV, Internet, médias sociaux), et chaque fois est calculée comme une impression.

Rapport de la table ronde de la ministre

Le rapport de la huitième [table ronde de la ministre](#), intitulée « Parlons de Parcs Canada », a été diffusé en mai 2018. Le rapport reflète les points de vue des Canadiens sur leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation ainsi que sur l'avenir de l'Agence. Par l'entremise d'outils de participation en ligne, d'événements de sensibilisation du public, de rencontres individuelles et des médias sociaux, plus de 13 000 Canadiens et organisations canadiennes ont contribué à en faire la table ronde la plus vaste et la plus inclusive jamais organisée.

Le rapport réaffirme que l'intégrité écologique est la priorité absolue de l'Agence dans la gestion des parcs nationaux, souligne l'importance des liens que Parcs Canada entretient avec les peuples autochtones et insiste sur le fait que l'intégrité commémorative est essentielle au maintien des sites historiques nationaux et à la possibilité d'en profiter.

Partenariats

La collaboration a joué un rôle prépondérant dans le succès des célébrations de Canada 150 en 2017. En partenariat avec Patrimoine canadien, le ministère responsable des célébrations de Canada 150, l'Agence a appuyé la réalisation des programmes du gouvernement du Canada dans les sites de Parcs Canada. Parcs Canada a intégré l'image et la présentation de Canada 150 dans l'image de marque de Parcs Canada tout en continuant de veiller à ce que sa propre image de marque soit reconnue dans les programmes, les produits et les communications de l'Agence.

Pleins feux sur Canada 150

Activités promotionnelles :

- 8,5 millions de cartes d'entrée Découverte distribuées au Canada et à l'étranger
- 20 % des foyers canadiens ont commandé une carte d'entrée
- Plus de 2,3 millions d'abonnés au bulletin d'information électronique

Refonte du site Web :

- Augmentation de 54 % du nombre d'utilisateurs par rapport à 2016; 18,9 millions de sessions – vient au 8^e rang des sites Web les plus visités du gouvernement du Canada

Téléchargements de l'application mobile :

- 170 000 téléchargements
- Application la plus téléchargée du gouvernement du Canada; parmi les 150 applications canadiennes les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple

Google Street View :

- Rayonnement record pour le parc national Quttinirpaaq (le plus au nord) :
 - 43 millions de visionnements – article dans le Canadian Geographic
 - 1,34 milliard de visionnements – blogue Google

Centre d'appel national :

- Plus de 107 000 appels en 12 mois – une augmentation de 50 %
- 49 000 courriels – une augmentation de 130 %

Système de réservation :

- Plus de 399 000 réservations – une augmentation de 35 %

Guides National Geographic :

- 26 586 copies vendues

Programme national de produits dérivés :

- Premier en son genre pour le gouvernement du Canada, avec des ventes de plus de 1 million de dollars – une augmentation de 64 %
- Création d'une nouvelle collection officielle de produits dérivés « Pour la nature », mettant en vedette quatre des espèces en péril du Canada : le bison, le caribou des bois, le béluga et le papillon monarque
- Une partie des recettes en ligne provenant de boutiqueparcsCanada.ca sert à appuyer les efforts de conservation

Parcs Canada a poursuivi son partenariat avec CIBC et Mountain Equipment Co-op (MEC) afin qu'ils distribuent la carte d'entrée Découverte et qu'ils en fassent la promotion dans tous leurs magasins et succursales à travers le pays. CIBC et MEC, de même qu'Air Canada, ont contribué au concours « Découvrez le Canada ».

Tout au long de l'été 2017, Parcs Canada a mené un essai pilote de la réalité virtuelle (RV) en faisant appel à une technologie appelée Google Expeditions, qui offre un moyen stimulant de faire vivre aux Canadiens une visite virtuelle des sites de Parcs Canada. L'essai pilote a été possible grâce à la collaboration continue de Parcs Canada avec Google et a été réalisé au Village de l'inspiration à Ottawa ainsi que dans plusieurs points de services externes à Vancouver. Le but de l'essai pilote était à la fois d'offrir une forme novatrice de programmes dans un petit nombre de sites de diffusion en milieu urbain de Canada 150 et d'évaluer l'utilisation de la RV dans le cadre des programmes de diffusion en milieu urbain de Parcs Canada. En tout, 3 633 personnes y ont participé aux deux emplacements (1 540 pour le Village de l'inspiration, 2 093 pour les points de services externes à Vancouver).

En février 2018, Parcs Canada a conclu un accord de contribution d'une durée de quatre ans avec l'Association touristique autochtone du Canada dans le but d'enrichir et de multiplier les expériences autochtones authentiques offertes dans les sites de Parcs Canada.

Diffusion externe

Pour les célébrations de Canada 150, des équipes de diffusion externe en milieu urbain à Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa-Gatineau ont ciblé les jeunes adultes, les jeunes et les jeunes familles afin de les inciter à visiter les sites de Parcs Canada. Ces équipes ont parcouru les événements publics, les festivals, les événements organisés par les partenaires et les foires commerciales dans ces grandes régions métropolitaines afin de donner un avant-goût de ce qu'il y a à découvrir dans les sites de Parcs Canada.

Tout au long de 2017, Sophie Grégoire Trudeau, dans son rôle de guide honoraire de Parcs Canada pour les familles, a encouragé les familles à vivre des expériences de plein air et à découvrir les trésors naturels et culturels du pays; elle a notamment participé à un événement d'initiation au camping sur la Colline du Parlement et a lancé le concours « La sortie scolaire la plus cool au Canada », qui a été élargi en 2018 afin d'inclure les élèves de secondaire 1, 2 et 3.

Campagnes nationales

Rapprocher les Canadiens de nos sites continue d'être un élément essentiel à la création de la prochaine génération d'intendants et de passionnés du patrimoine naturel et culturel du Canada. Une campagne nationale pluriannuelle de sensibilisation et de fierté ayant pour thème « 450 000 km² de souvenirs » a été lancée en janvier 2018. La campagne comprend des annonces publicitaires sur Internet et différentes plateformes de médias sociaux et traditionnels, y compris la télévision, des panneaux publicitaires et des annonces dans les transports en commun, qui sont destinées aux familles et aux milléniaux dans les marchés urbains. La campagne publicitaire continue d'encourager la fréquentation des sites de Parcs Canada, fait la promotion de son mandat en matière de conservation et inspire un sentiment de fierté à l'égard des sites patrimoniaux du Canada.

Avec plus de 325 millions d'impressions en date de mars 2018, la campagne contribue à accroître grandement les niveaux de sensibilisation. La campagne contribuera à maintenir le niveau élevé de soutien de la population canadienne à l'égard de la protection et de la mise en valeur des sites de Parcs Canada. Elle se poursuivra en 2019-2020.

Mobilisation à l'ère du numérique

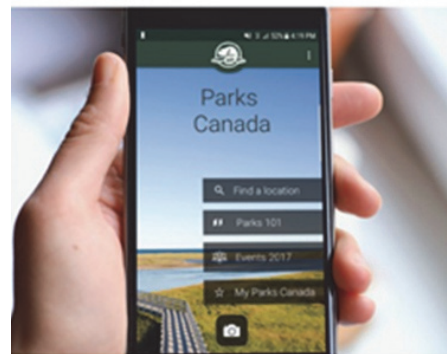
Parcs Canada continue d'accroître sa visibilité sur les médias sociaux et les plateformes numériques partout au pays et dans le monde entier. En rejoignant de nouveaux publics comme les Canadiens vivant en milieu urbain, les nouveaux citoyens canadiens et les milléniaux, Parcs Canada a vu l'utilisation de ses médias numériques augmenter de façon marquée en 2017-2018, et a pu aider les visiteurs à planifier leurs visites et à en profiter. Le nombre d'abonnés de Parcs Canada sur les médias sociaux, toutes plateformes confondues, s'élève maintenant à plus d'un million de personnes. En tout, les plateformes numériques de l'Agence, comme son site Web et ses chaînes YouTube, ont reçu plus de 20 millions de visites en 2017-2018.

Campagnes dans les médias sociaux

- Profils créés pour 200 lieux
- #MontrezVotreCarte – les abonnés devaient publier un égoportrait avec leur carte d'entrée Découverte 2017
- #DéfiParcs – les abonnés devaient réaliser une activité spécifique et publier une photo de leur accomplissement
- Rêvez un pays/Dream A Nation – les Canadiens étaient invités à partager leur vision d'un pays de rêve

En se servant de toutes les plateformes numériques, Parcs Canada a fait la promotion de « [joyaux à découvrir](#)^{viii} » (des lieux moins achalandés ou moins connus) afin d'influencer le comportement des visiteurs et d'éviter la congestion causée par l'affluence accrue durant Canada 150, et leur a présenté de l'information opportune afin de les encourager à planifier leur séjour. Cette promotion a entraîné une augmentation globale de 12 pour cent de la fréquentation de ces « joyaux à découvrir ».

Au début de 2017-2018, Parcs Canada a lancé une version repensée de son site Web afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et d'inciter les Canadiens à se rapprocher de leurs lieux patrimoniaux nationaux et à en profiter durant le 150^e anniversaire de la Confédération et au-delà. Le nouveau site Web comprend notamment une nouvelle section consacrée aux sciences ainsi qu'une nouvelle section portant sur la sécurité des visiteurs. Des images ont été ajoutées dans l'ensemble du site afin de mieux refléter l'image de marque de Parcs Canada, et les fonctions de navigation et l'architecture d'information ont été actualisées pour offrir aux utilisateurs une expérience plus intuitive et une meilleure accessibilité ainsi que des fonctions entièrement adaptées aux appareils mobiles. Ces services améliorés permettront à un plus grand nombre de Canadiens, y compris les jeunes et les nouveaux arrivants, de consulter facilement les renseignements dont ils ont besoin sur les lieux et les services de Parcs Canada.



Une nouvelle application mobile nationale a été lancée en mai 2017. Cette application offre des renseignements détaillés sur les lieux, les événements et les activités de Parcs Canada, des cartes pour aider les visiteurs à planifier leur séjour, ainsi que des fonctions interactives qui permettent aux visiteurs de partager leurs expériences sur les médias sociaux. L'application permet à l'Agence de diffuser des renseignements à jour sur les offres locales et les événements spéciaux qui se déroulent dans ses sites.

Le bulletin d'information électronique national de Parcs Canada a élargi la banque de données de ses abonnés. L'Agence a envoyé aux abonnés des communications ciblées afin de promouvoir les lieux moins fréquentés, des conseils aidant les visiteurs à planifier leur séjour et des itinéraires proposés visant à plaire aux segments de marché cibles.

Événements et célébrations

Dans le cadre des programmes qu'elle a offerts pour Canada 150, l'Agence a tenu des célébrations élargies pour la Journée nationale des peuples autochtones et la fête du Canada et a servi de lieu phare pour 17 projets de premier plan de Canada 150, notamment la Course de grands voiliers, ParticipACTION, Exploration 150, Sesqui et Repères2017.

Plusieurs autres événements ont eu lieu tout au long de l'année, comme les célébrations du 100^e anniversaire des lieux historiques nationaux. Chaque site de Parcs Canada qui offre des services aux visiteurs a tenu un

événement évoquant les lieux historiques nationaux pour célébrer le centenaire. Parcs Canada a aussi collaboré avec les gouvernements provinciaux/territoriaux, les propriétaires et administrateurs des lieux historiques et des organisations non gouvernementales afin de lancer la première Journée des lieux historiques du Canada. Plus de 200 sites historiques nationaux ont participé à l'année inaugurale.

Événements et célébrations

- Canada 150!
- Commémoration du centenaire de la bataille de Vimy – des événements ont eu lieu au Monument commémoratif de Vimy en France et partout au Canada, y compris une randonnée à la crête de Vimy, dans le parc national des Lacs-Waterton
- 100^e anniversaire des lieux historiques nationaux
- Seconde Guerre mondiale – bataille de l'Atlantique et anniversaire du raid sur Dieppe
- Anniversaire de la Coupe Stanley

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	80 %	D'ici mars 2018	90 %	s.o. ¹	s.o. ¹
Dans le cadre des célébrations de Canada 150, les Canadiens profiteront des lieux administrés par Parcs Canada et s'en rapprocheront grâce aux initiatives de diffusion externe et multimédia.	Augmenter la portée des lieux administrés par Parcs Canada.	10 %	D'ici mars 2018	1 590 %	s.o. ²	s.o. ²

¹ Aucune Enquête nationale auprès des Canadiens n'a été menée.

² Nouvel indicateur de rendement mis en place en 2017-2018.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
42 921 405	42 921 405	52 387 825	47 525 588	4 604 183

Les dépenses réelles pour le Programme promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public s'élève à 4,6 millions de dollars, soit 11 pour cent de plus que les dépenses prévues pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable au financement supplémentaire accordé pour l'élaboration d'une campagne nationale de sensibilisation et de fierté visant à promouvoir l'entrée gratuite pour les enfants de moins de 18 ans et les nouveaux citoyens canadiens et à promouvoir la fréquentation des sites.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
349	402	53

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le Programme promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public s'élèvent à 53 ETP, soit 15 pour cent de plus que les ETP prévus pour 2017-2018. Cet écart s'explique principalement par une augmentation du nombre d'étudiants en vertu des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.4 : Expérience du visiteur

Description

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation, les activités de loisir, les activités spéciales, les produits dérivés, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs. Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement.

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Dans le cadre des célébrations de Canada 150, les visiteurs canadiens et étrangers visitent et profitent des lieux administrés par Parcs Canada et les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement à ces lieux.	Augmentation du nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2 %	Annuellement
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	85 %	Annuellement
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 %	Annuellement
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 %	Annuellement
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu patrimonial.	60 %	Annuellement
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu historique national.	85 %	Annuellement

Résultats

En 2017-2018, Parcs Canada a largement dépassé sa cible en matière d'achalandage, accueillant 27,2 millions de visiteurs venus célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération et se rapprocher de l'environnement et de l'histoire du Canada. Il s'agit d'une augmentation de 10 pour cent par rapport à 2016 et du taux de fréquentation le plus élevé de Parcs Canada en près de deux décennies.

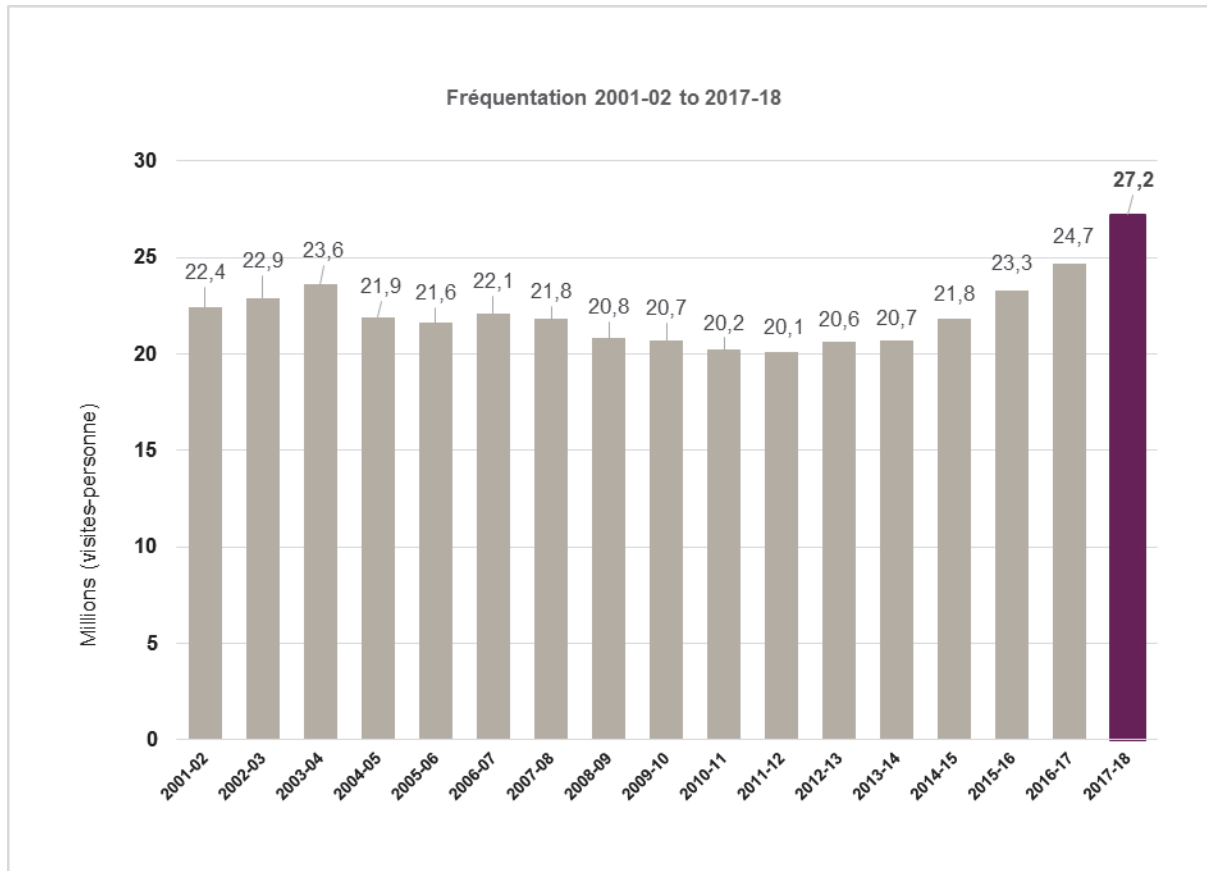
Le taux d'achalandage a augmenté dans toutes les régions du pays. Les augmentations les plus importantes du nombre de visiteurs ont été recensées au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

L'augmentation globale au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique a été modeste. Un programme intégré de gestion de l'achalandage a été élaboré pour gérer l'achalandage dans les

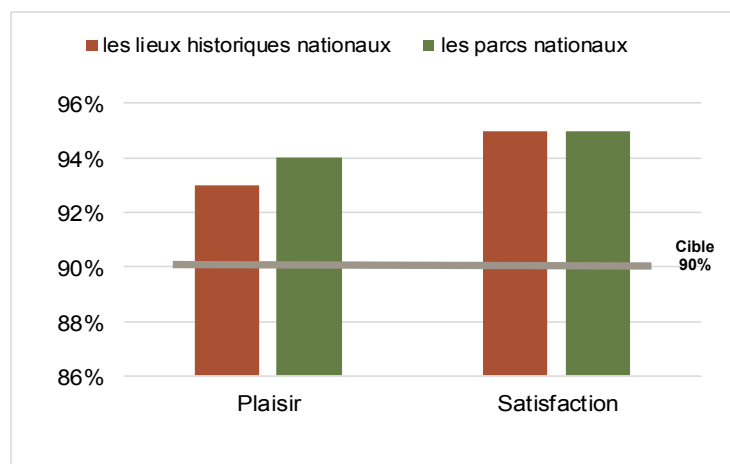
Fréquentation 2017-2018 – Points saillants

- 1 foyer canadien sur 5 possède une carte d'entrée Découverte
- Fréquentation :
 - Augmentation de 22 % dans les lieux historiques nationaux
 - Augmentation de 9 % dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation
- Augmentation de 25 % des éclusages dans les canaux patrimoniaux

lieux les plus emblématiques de Parcs Canada, où le taux de fréquentation est en moyenne plus élevé qu’ailleurs. Par conséquent, l’achalandage a été relativement stable dans les parcs nationaux Banff et Jasper, augmentant de trois pour cent aux deux endroits.



Environ huit visiteurs canadiens sur 10 (85 pour cent) ont indiqué que le lieu qu’ils ont visité était significatif pour eux, ce qui était le nombre ciblé. Les visiteurs assidus étaient plus nombreux à indiquer qu’ils entretiennent des liens solides avec le lieu, dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, que les visiteurs qui s’y rendaient pour la première fois.



Parcs Canada a dépassé sa cible de rendement en ce qui concerne le plaisir et la satisfaction, même s’il s’agissait de l’année la plus achalandée jamais enregistrée. Plus de neuf visiteurs

canadiens sur 10 dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont apprécié leur visite (94 pour cent) et en étaient satisfaits (95 pour cent).

En 2017-2018, les résultats globaux en ce qui concerne les indicateurs d'apprentissage, ont largement dépassés les cibles fixées. Le pourcentage de nouveaux visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du parc national était de 74 pour cent et le pourcentage de nouveaux visiteurs qui considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine culturel du lieu historique national était de 90 pour cent.

Expérience du visiteur – Canada 150

Le 150^e anniversaire de la Confédération (Canada 150) a été l'un des principaux thèmes mis de l'avant par l'Agence – depuis l'entrée gratuite dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux ainsi que l'éclusage gratuit dans les canaux patrimoniaux, jusqu'à la prestation de programmes et de services améliorés. La carte d'entrée Découverte a contribué à créer un sentiment d'affinité et de loyauté envers

Parcs Canada. Elle a aussi permis d'accueillir des millions de nouveaux visiteurs – qui ont pu en apprendre davantage sur la conservation et la science citoyenne et le rôle que jouent les aires protégées dans la lutte contre le changement climatique, renforcer leurs liens avec les peuples autochtones et établir de nouveaux partenariats. L'Agence a fait des percées auprès de nouveaux publics, y compris les Canadiens vivant en milieu urbain, les nouveaux citoyens canadiens et les jeunes. En plus des nombreux programmes et événements qui ont été réalisés dans le cadre de Canada 150 tout au long de l'année, l'Agence a offert un nombre incroyable de programmes et d'événements spéciaux, comme des activités BioBlitz, des expériences touristiques autochtones et différents événements et célébrations.

Améliorations apportées aux installations destinées aux visiteurs

- Toilettes mixtes et 24 nouvelles tentes oTENTik – parc national de la Pointe-Pelée
- Chalets rustiques – parc national Fundy
- Chalet adapté aux personnes autistes – terrain de camping Berry Hill, dans le parc national du Gros-Morne

La création de carrefours à Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax en 2017-2018 a permis de multiplier par 20 la participation au programme élargi d'initiation au camping – de 3 500 participants en 2016 à environ 75 000 participants à 500 événements. En plus des événements d'initiation au camping dans les parcs et sites de Parcs Canada, chaque carrefour a offert des programmes par le biais de différentes activités de diffusion externe et de festivals et d'événements. L'élargissement du programme a pour but d'offrir un plus grand éventail d'activités qui contribuent à abolir les obstacles afin que plus de personnes puissent profiter du plein air.

En 2017-2018, Parcs Canada a tenu 21 cérémonies de citoyenneté qui ont permis d'accueillir plus de 1 000 nouveaux citoyens canadiens. On a offert aux nouveaux citoyens une carte d'entrée



Découverte afin qu'ils puissent renforcer leurs liens avec le patrimoine naturel et culturel de leur nouveau pays.

Parcs Canada a mis à l'essai deux nouveaux produits d'hébergement en 2017-2018 : Ôasis, au parc national Fundy, et MicrOcube, aux parcs nationaux Forillon et du Mont-Riding. La diversification de l'offre d'hébergement est un moyen essentiel d'attirer de nouveaux segments de marché (jeunes, citadins et de diverses origines ethniques) tout en conquérant des segments de la population vieillissante. En adoptant cette approche, Parcs Canada a créé d'autres occasions extraordinaires pour les visiteurs de se rapprocher de leurs

parcs et de leurs sites d'une manière positive et durable, pour les années à venir. D'autres installations sont prévues pour 2018.

L'Agence a reçu 4,7 millions de dollars sur cinq ans, à partir du budget de 2016, afin d'encourager les possibilités de narration de récits et de tourisme axées sur les Autochtones dans les sites de Parcs Canada. Par conséquent, l'initiative de tourisme, d'expériences et de récits autochtones continue d'élaborer des expériences et des événements touristiques en collaboration avec les partenaires autochtones et réalisés par ceux-ci. Plus de 30 expériences autochtones et initiatives de narration de récits ont été appuyées dans différents parcs et sites – ce qui offre aux peuples autochtones de nouvelles possibilités de raconter eux-mêmes leurs propres récits.

Parcs Canada continue d'étudier les meilleurs moyens d'appuyer la nouvelle vision du tourisme du Canada par le biais d'activités stratégiques qui complètent celles d'autres ministères et organismes participants. L'un des piliers de cette vision consiste à permettre au Canada de se distinguer en tant que destination touristique de choix grâce à ses parcs nationaux. En 2018, on amorce une nouvelle initiative qui consiste à offrir aux jeunes de 17 ans et moins l'entrée gratuite dans tous les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada. De plus, les améliorations apportées aux programmes et aux services de l'Agence durant Canada 150 continueront d'attirer des visiteurs dans les sites de Parcs Canada.

Parcs Canada a amorcé l'élaboration d'activités à court terme pour souligner l'Année du tourisme Canada-Chine 2018 ainsi que des stratégies à long terme afin d'accroître le nombre de

Expériences autochtones

- Événements « Mawiomi » célébrant la culture Mi'kmaq – parcs nationaux Forillon et Kouchibouguac
- Collaboration avec la Confederacy of Mainland Mi'kmaq sur une nouvelle exposition au lieu historique national du Fort-Anne – reflète et respecte mieux les points de vue des Mi'kmaq, illustre la riche personnalité des Mi'kmaq et offre aux visiteurs une appréciation plus riche de l'importance de l'histoire des Mi'kmaq.
- Célébration de la Journée internationale des peuples autochtones – parc national Forillon
- Espace consacré à l'interprétation autochtone – lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg

visiteurs chinois. Pour Parcs Canada, la Chine est un important marché étranger, et les jeunes Canadiens d'origine chinoise vivant en milieu urbain sont un important marché intérieur.

Investissement dans les installations destinées aux visiteurs

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada d'accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence investit environ 3,6 milliards de dollars, entre 2014-2015 et 2019-2020, pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme aideront à renouveler les installations destinées aux visiteurs.

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des biens destinés à l'expérience du visiteur s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020

Résultats

Grâce à des investissements de 243,2 millions de dollars dans les infrastructures destinées aux visiteurs en 2017-2018, 46 pour cent (1 233) des 2 666 biens destinés aux visiteurs qui constituent la cible globale ont vu leur état s'améliorer et passer à passable ou bon.

En 2017-2018, les projets ont mis l'accent sur la réfection des installations destinées aux visiteurs, comme les centres d'accueil, les terrains de camping, les sentiers polyvalents, les routes d'accès et les parcs de stationnement dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les canaux patrimoniaux. Ces investissements permettront d'assurer la qualité et la fiabilité des offres aux visiteurs et d'amener les Canadiens et les visiteurs à développer un sentiment d'attachement personnel envers ces lieux patrimoniaux.

Améliorations apportées aux infrastructures destinées aux visiteurs

- Améliorations apportées aux terrains de camping – parcs nationaux de l'Île-du-Prince-Édouard, du Mont-Riding et de la Mauricie
- Améliorations apportées aux sentiers – lieu historique national de Signal Hill
- Améliorations apportées à l'aire de fréquentation diurne – parc national des Mille-Îles
- Recapitalisation du bâtiment Eco-Science – parc national Terra-Nova
- Améliorations apportées à l'accès aux visiteurs – routes Cypress Lake et Emmett Lake – parc national de la Péninsule-Bruce
- Recapitalisation du centre d'accueil des visiteurs – lieu historique national du Port au Choix
- Améliorations apportées aux routes des terrains de camping périphériques – parc national Jasper

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Dans le cadre des célébrations de Canada 150, les visiteurs canadiens et étrangers visitent et profitent des lieux administrés par Parcs Canada et les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement à ces lieux.	Augmentation du nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2 %	Annuellement	10 % (27 253 380)	6 % (Cible : 2 %)	7 % (Cible : 2 %)
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	85 %	Annuellement	85 %	78 % (Cible : 85 %)	82 % (Cible : 85 %)
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 %	Annuellement	95 %	96 % (Cible : 90 %)	95 % (Cible : 90 %)
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	90 %	Annuellement	94 %	s.o. ¹	s.o. ¹
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu patrimonial.	60 %	Annuellement	74 % ²	s.o. ³	s.o. ³
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu historique national.	85 %	Annuellement	90 % ²	s.o. ³	s.o. ³
L'état des biens destinés à l'expérience du visiteur s'améliore, passant de mauvais	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont	100 %	D'ici mars 2020	46 % 1 233 sur 2 666 ⁴ (En voie de	26 % 356 sur 1 322 (En voie de	11 % 146 sur 1 322 (En voie de

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
ou très mauvais à passable ou bon.	passés à passable ou bon.			réussite)	réussite)	réussite)

¹ Nouvelle méthodologie mise en œuvre en 2017-2018.

² Les résultats pour les nouveaux visiteurs seulement.

³ Nouvel indicateur de rendement mis en œuvre en 2017-2018.

⁴ Le niveau de référence pour les installations destinées aux visiteurs a été révisé en 2017-2018, à la suite d'un examen national des biens. Comprend les installations destinées aux visiteurs dans les parcs nationaux, le parc urbain national de la Rouge, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
526 736 042	526 736 042	711 237 476	498 710 716	(28 025 326)

Les dépenses réelles pour le Programme expérience du visiteur s'élèvent à 28 millions de dollars, soit cinq pour cent de moins que les dépenses prévues pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable à une réduction des dépenses pour les initiatives d'infrastructure de l'Agence liées aux installations destinées aux visiteurs, en partie compensée par une augmentation des ressources affectées au maintien des services et à la sécurité des visiteurs en raison de la fréquentation accrue durant les célébrations de Canada 150.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
2 210	2 529	319

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le Programme expérience du visiteur s'élèvent à 319 ETP, soit 14 pour cent de plus que les ETP prévus pour 2017-2018. Cet écart s'explique principalement par l'affectation de ressources supplémentaires pour assurer le maintien des services et la sécurité des visiteurs durant les célébrations de Canada 150 et par une augmentation du nombre d'étudiants en vertu des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Description

Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure pour les Canadiens et présente des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il est lié à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration des portions de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées^{viii} qui sont situées dans des parcs nationaux et dans un lieu historique national; à la gestion des eaux de certains canaux patrimoniaux; et à la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains de parcs nationaux.^{ix}

Investissements dans les canaux patrimoniaux, les routes et les lotissements urbains

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence investit près de 3,6 milliards de dollars entre 2014-2015 et 2019-2020 pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme permettront d'améliorer l'infrastructure des canaux et des lotissements urbains et de s'assurer que les routes traversant des lieux patrimoniaux sont sécuritaires et accessibles aux voyageurs.

Les projets de 2017-2018 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état de l'infrastructure des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020

Résultats

Grâce à des dépenses en immobilisations de 302,5 millions de dollars en 2017-2018, 44 pour cent (241) des 550 biens (canaux patrimoniaux, routes et lotissements urbains) qui constituent la cible globale ont vu leur état s'améliorer et passer à passable ou bon.

En 2017-2018, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre des investissements afin d'améliorer l'infrastructure des lotissements urbains, des routes et des canaux patrimoniaux. Par exemple, des installations d'égouts ont été remises en état au parc national Elk Island, les réseaux d'aqueduc et d'égouts ont été rénovés au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, des améliorations ont été apportées à la route 132 dans le parc national Forillon, et le pont du ruisseau Deer Arm a été remplacé sur l'autoroute 430, dans le parc national du Gros-Morne. De plus, un tronçon de 64 kilomètres de l'autoroute 10, dans le parc national Wood Buffalo, a été rénové avec le financement du budget de 2016. Plusieurs biens d'importance ont été améliorés dans les canaux patrimoniaux, notamment la réparation de la maçonnerie de l'écluse de Narrows

dans le lieu historique national du Canal-Rideau, le remplacement du barrage du lac Mississauga sur la voie navigable Trent-Severn et la réfection du pont tournant de Kingston Mills dans le lieu historique national du Canal-Rideau.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
L'état de l'infrastructure des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	44 % 241 sur 550 ¹ (En voie de réussite)	33 % 91 sur 272 (En voie de réussite)	28 % 77 sur 272 (En voie de réussite)

¹ Le niveau de référence pour les biens liés aux canaux patrimoniaux, aux routes et aux lotissements urbains a été révisé en 2017-2018, à la suite d'un examen national des biens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
436 520 130	436 520 130	549 645 661	351 372 446	(85 147 684)

Les dépenses réelles pour le Programme gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains s'élèvent à 85 millions de dollars, soit 20 pour cent de moins que les dépenses prévues pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable aux fluctuations dans la nature et le calendrier des initiatives liés à l'infrastructure des routes et des voies navigables.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
318	333	15

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le Programme gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains s'élèvent à 15 ETP, soit cinq pour cent de plus que les ETP prévus pour 2017-2018. Cet écart est principalement attribuable aux fluctuations dans la nature et le calendrier des initiatives liés à l'infrastructure des routes et des voies navigables.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'Agence Parcs Canada sont disponibles dans l'[InfoBase du GC](#).^x

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Services de gestion et de surveillance

Parcs Canada a continué de faire progresser et d'affiner la mise en œuvre de son système d'information sur la gestion des biens afin d'améliorer la qualité de l'information sur les biens, de renforcer les capacités de production de rapports et de veiller à l'application de pratiques uniformes de gestion des biens dans l'ensemble de l'Agence. Plus précisément, l'Agence a procédé à un autre examen national des biens qui a permis d'améliorer la qualité des données, a déployé une nouvelle série d'applications pour faciliter la planification et la surveillance des activités relatives aux biens qui sont prescrites par la loi et a élaboré des solutions de formation pour aider les utilisateurs du système. Ainsi, l'Agence est mieux en mesure d'utiliser les renseignements disponibles pour planifier et hiérarchiser les activités d'investissement, les activités opérationnelles et les activités d'entretien.

Parcs Canada a officiellement mis sur pied un bureau de gestion de projets qui servira de centre d'expertise sur les politiques, les processus et la gouvernance associés à tous les aspects de la gestion de projets et qui offrira du soutien et des conseils à sa communauté de gestion de projets. Le bureau de gestion de projets de l'Agence a participé à la mise à jour de son cadre de gestion de projets afin de veiller à ce qu'il respecte la directive anticipée du Secrétariat du Conseil du Trésor sur la gestion de projets et de renforcer les pratiques, les processus et les contrôles liés à la gestion de projets dans la réalisation du portefeuille de projets de l'Agence.

De plus, la troisième année du plan d'investissement quinquennal a été mise en œuvre. Le plan met en évidence les investissements prioritaires qui cadrent avec les priorités des Canadiens, de Parcs Canada et du gouvernement, précise les projets à venir et tient compte de la capacité évaluée de l'Agence à gérer ces projets.

Services de gestion des ressources humaines

Parcs Canada a continué d'améliorer son modèle de prestation de services de ressources humaines, à l'appui du renouvellement de la fonction publique, en instituant de nouveaux assouplissements novateurs en matière de dotation qui comprennent des politiques d'intégration des étudiants et d'affectation de préretraite. Ces assouplissements permettront à l'Agence de maintenir en poste les personnes les plus qualifiées et d'assurer le transfert des connaissances organisationnelles.

Pour aider l'Agence à mener à bien les activités liées à Canada 150, les embauches et réembauches d'étudiants et les affectations intérimaires ont été simplifiées à l'aide de fonctions automatisées (E-Services), ce qui offre aussi aux gestionnaires responsables de l'embauche un accès plus rapide aux outils et aux ressources dont ils ont besoin.

L'embauche d'étudiants, à l'appui de la Stratégie jeunesse emploi du gouvernement du Canada, a atteint un sommet sans précédent pour l'Agence en 2017-2018. En se servant d'une campagne nationale visant de nouvelles embauches d'étudiants, l'Agence a pu embaucher 1 484 autres nouveaux étudiants dans le cadre des programmes Emplois verts et Jeunesse Canada au travail, pour un total de 2 552 étudiants.

Reconnaissant la nécessité d'avoir les bonnes ressources au bon endroit, au bon moment, l'Agence a fait progresser plusieurs initiatives, notamment un processus intégré de gestion du rendement et des talents pour le groupe PCX, qui fait appel au Système de gestion des talents des cadres supérieurs de la fonction publique. Un groupe consultatif pluridisciplinaire a validé les compétences de base et les compétences en gestion pour l'Agence. De plus, des profils de compétences ont été élaborés pour les gestionnaires des parcs et des lieux, et ces profils seront mis à l'essai en 2018-2019. Les stratégies d'apprentissage ont été élargies pour inclure une communauté de pratique interne pour l'apprentissage, une grille de formation obligatoire qui est liée au Portail d'orientation de l'Agence sur ParcsNet, et un système permettant de faire efficacement le suivi de la formation obligatoire que le personnel reçoit.

Même si les initiatives de modernisation pangouvernementales à l'appui du renouvellement de la fonction publique (p. ex. MesRHGC) demeurent en suspens, l'Agence a fait des progrès importants en vue d'appuyer la transformation de la paye. En partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada, l'Agence a mis sur pied une équipe de collaboration en matière de rémunération qui était chargée d'administrer la paye pour les employés saisonniers, les employés temporaires et les étudiants durant la saison d'activités de Canada 150 afin de répondre aux besoins opérationnels et d'aider les employés.

Pour appuyer l'engagement pris par le greffier à l'égard de la santé mentale et du bien-être de la main-d'œuvre, l'Agence a continué de favoriser la santé en milieu de travail en offrant à ses employés une formation en ligne gratuite et des ressources dans la section du mieux-être sur ParcsNet. Les communications mensuelles se sont rapidement transformées en un bulletin sur le bien-être qui a été diffusé par courriel, sur support papier et sur ParcsNet.

Services de gestion des finances

En 2017-2018, Parcs Canada a continué d'élaborer des normes, des outils et des processus afin de favoriser l'adoption d'une approche organisationnelle en matière de gestion des finances. L'Agence a continué d'automatiser et de rationaliser les systèmes financiers afin d'assurer une meilleure uniformité et de faciliter la production des rapports. Les communications internes et le leadership ont été des facteurs déterminants qui ont permis de mettre en œuvre ces changements et de favoriser le soutien, au sein de la communauté des finances, de tous les aspects des questions financières de l'Agence.

Services de gestion de l'information (GI)

Parcs Canada a amorcé le déploiement d'un outil de collaboration organisationnelle afin d'aider les membres de l'équipe à créer, à partager, à enregistrer et à consulter l'information. L'équipe de GI de l'Agence a continué de faire la promotion de saines pratiques de gestion de l'information pour s'assurer que les ressources documentaires à valeur opérationnelle puissent être extraites et utilisées au besoin.

Parallèlement, Parcs Canada a continué de transférer ses ressources documentaires à valeur opérationnelle sur support papier dans GCDOCS.

L'Agence a continué d'élargir son engagement à l'égard du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert. À l'avenir, Parcs Canada prévoit partager plus de documents numériques que jamais auparavant.

Services des technologies de l'information

Parcs Canada a terminé le déménagement de son centre de données avec Services partagés Canada (SPC).

L'Agence a commencé à mettre en œuvre la mise à niveau stratégique de son infrastructure de réseau avec SPC. Cela appuiera la migration vers la plateforme de courrier électronique du gouvernement du Canada (canada.ca) et permettra d'assurer la connectivité pour les applications opérationnelles essentielles.

L'Agence a amorcé le déploiement d'outils organisationnels afin d'aider les membres de l'équipe à collaborer, à assurer le suivi de leurs travaux et à réduire le temps nécessaire pour rendre compte des progrès réalisés.

Parcs Canada a continué de renouveler ses applications opérationnelles. La note de Parcs Canada en ce qui concerne l'indicateur de santé du portefeuille d'applications est de 46 pour cent, soit plus du double de la norme du SCT (20 pour cent). L'Agence a terminé le Plan de continuité des activités pour l'une de ses deux applications essentielles à la mission. Le plan pour la deuxième application devrait être terminé en 2018.

Services de gestion des biens immobiliers

En 2017-2018, Parcs Canada a poursuivi la modernisation de son cadre de gestion des biens immobiliers afin d'assurer une approche cohérente dans la gestion des biens immobiliers, l'octroi des permis d'exploitation, la délivrance des permis pour des activités spéciales et les logements fournis au personnel. Cet examen a pour but de moderniser bon nombre de ses outils et documents d'orientation internes qui remontent aux années 1990 ou même avant.

De plus, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre du Système national de gestion des biens immobiliers, et la formation continue du personnel responsable des biens immobiliers dans l'ensemble du pays devrait être terminée en 2018-2019.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
150 584 014	150 584 014	176 099 728	172 303 245	21 719 231

Les dépenses réelles pour le programme Services internes s'élèvent à 21,7 millions de dollars, soit 14 pour cent de plus que les dépenses prévues. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation des ressources affectées aux services internes pour appuyer les initiatives d'infrastructure de l'Agence, accueillir le nombre accru de visiteurs durant les célébrations de Canada 150 et fournir du soutien et résoudre les problèmes en lien avec l'Initiative de transformation de l'administration de la paye (Phoenix).

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2017-2018	Nombre d'équivalents temps plein réels 2017-2018	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2017-2018
1 073	1 226	153

Les équivalents temps plein (ETP) réels pour le programme Services internes s'élèvent à 153 ETP, soit 14 pour cent de plus que les ETP prévus pour 2017-2018. Cet écart s'explique principalement par le nombre plus élevé que prévu d'ETP affectés pour appuyer les initiatives

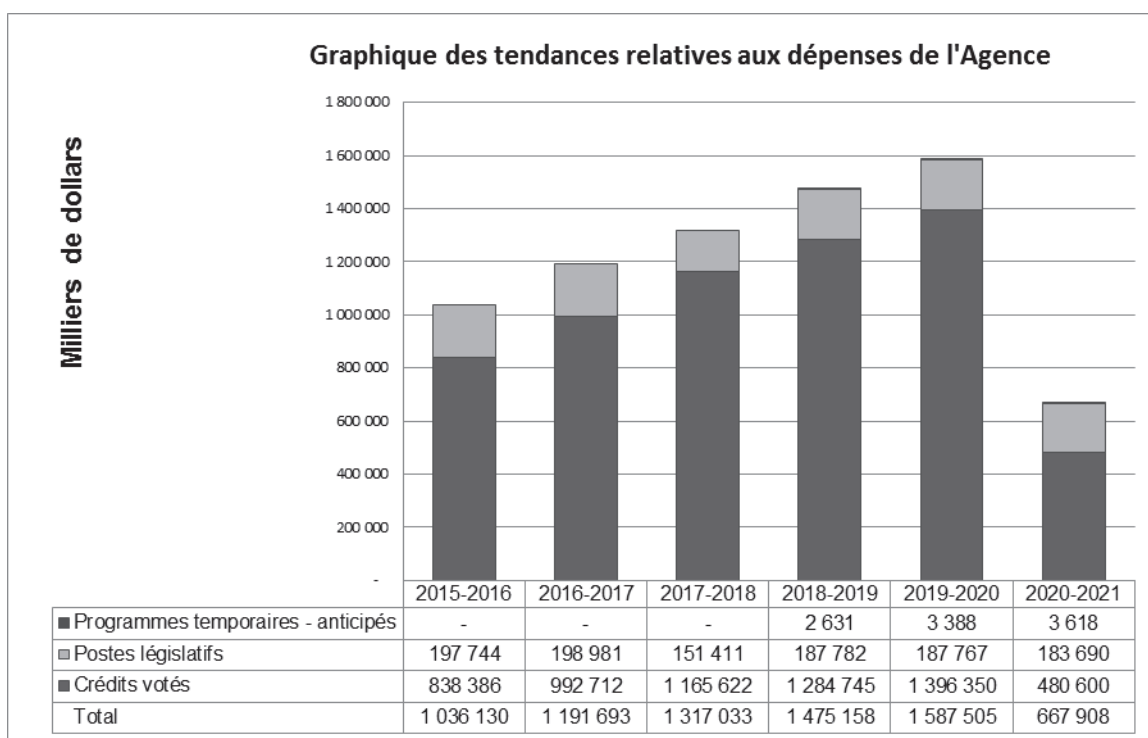
d'infrastructure de l'Agence, par l'augmentation du nombre d'étudiants en vertu des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence, et par l'augmentation du nombre d'employés affectés pour fournir du soutien et résoudre les problèmes en lien avec l'Initiative de transformation de l'administration de la paye (Phoenix).

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique ci-après illustre l'évolution des tendances de dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2015-2016 à 2017-2018, les dépenses représentent les dépenses réelles comptabilisées dans les Comptes publics. Pour la période allant de 2018-2019 à 2020-2021, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer le résultat stratégique de l'Agence. La prolongation, la réduction ou l'augmentation du financement des programmes temporisés est assujettie aux décisions du gouvernement. Les résultats de ces décisions seront pris en compte dans les prochains exercices budgétaires et le prochain budget des dépenses de l'Agence.



L'augmentation des dépenses réelles et des dépenses prévues au cours de la période de six ans (2015-2016 à 2020-2021) s'explique principalement par des investissements de près de 3,6 milliards de dollars dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation pour des initiatives d'infrastructure liées aux biens patrimoniaux, aux installations touristiques, aux routes et aux voies navigables. Ce financement de durée limitée sera épuisé en 2019-2020, ce qui explique la diminution des dépenses prévues en 2020-2021.

Les dépenses législatives prévues en 2017-2018 ont été considérablement réduites en raison de la diminution prévisible des revenus de l'Agence. Cette réduction est le résultat de l'entrée gratuite offerte à tous les visiteurs des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération. Cette réduction est compensée par une augmentation correspondante des autorisations votées en 2017-2018.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
1.1 Création de lieux patrimoniaux	12 574 855	12 574 855	27 146 888	17 126 715	28 241 647	11 748 501	13 888 477	17 719 496
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	219 566 624	219 566 624	217 349 087	236 176 106	251 588 666	235 372 314	177 801 510	163 462 332
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	42 921 405	42 921 405	47 847 685	44 118 721	52 387 825	47 525 588	44 968 472	40 743 143
1.4 Expérience du visiteur	526 736 042	526 736 042	587 849 852	559 499 056	711 237 476	498 710 716	490 888 796	400 413 772
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	436 520 130	436 520 130	437 624 536	575 000 651	549 645 661	351 372 446	310 375 764	272 412 103
Total partiel	1 238 319 056	1 238 319 056	1 317 818 048	1 431 921 249	1 593 101 275	1 144 729 565	1 037 923 019	894 750 846
Services internes	150 584 014	150 584 014	154 709 044	152 195 566	176 099 728	172 303 245	153 770 032	141 379 561
Total	1 388 903 070	1 388 903 070	1 472 527 092	1 584 116 815	1 769 201 003	1 317 032 810	1 191 693 051	1 036 130 407

Les dépenses prévues de 1 388,9 millions de dollars représentent le Budget principal des dépenses 2017-2018 de l'Agence et reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence. Les dépenses réelles de 1 317 millions de dollars reflètent les dépenses de l'Agence telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics de 2017-2018. Les dépenses réelles représentent 71,9 millions de dollars (ou cinq pour cent) de moins que les dépenses prévues en raison principalement des fluctuations dans la nature et le

calendrier des initiatives d'infrastructure liées aux biens patrimoniaux, aux installations touristiques, celles destinées aux visiteurs, aux routes et aux voies navigables.

L'augmentation des autorisations disponibles est principalement attribuable aux fonds non dépensés de 2016-2017 qui sont disponibles en 2017-2018, et à un financement ponctuel obtenu en cours d'exercice pour assumer des dépenses opérationnelles encourues pour des interventions d'urgence à la suite de catastrophes naturelles ainsi qu'aux coûts connexes liés à la santé et à la sécurité en raison de conditions et de phénomènes météorologiques extrêmes.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes et services internes	Équivalent s temps plein réels 2015-2016	Équivalent s temps plein réels 2016-2017	Équivalent s temps plein prévus 2017-2018	Équivalent s temps plein réels 2017-2018	Équivalent s temps plein prévus 2018-2019	Équivalent s temps plein prévus 2019-2020
1.1 Création de lieux patrimoniaux	50	49	39	62	39	39
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	873	945	920	1 030	913	913
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	335	370	349	402	348	348
1.4 Expérience du visiteur	2 064	2 219	2 210	2 529	2 151	2 147
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	291	324	318	333	317	318
Total partiel	3 613	3 907	3 836	4 356	3 768	3 765
Services internes	1 030	1 107	1 073	1 226	1 072	1 072
Total	4 643	5 014	4 909	5 582	4 840	4 837

Les équivalents temps plein (ETP) prévus de l'Agence reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence. En 2017-2018, l'Agence a utilisé 5 582 ETP, soit 673 ETP ou 14 pour cent de plus que ce qui était prévu. Cet écart s'explique principalement par le nombre plus élevé que prévu d'ETP affectés pour appuyer les initiatives d'infrastructure de l'Agence, par l'affectation de ressources supplémentaires pour assurer le maintien des services et la sécurité des visiteurs durant les célébrations de Canada 150 et par une

augmentation du nombre d'étudiants en vertu des fonds supplémentaires reçus pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'Agence Parcs Canada, consulter les [Comptes publics du Canada de 2017-2018](#).^{xi}

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'Agence Parcs Canada avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de l'Agence Parcs Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le [site Web](#) de l'Agence.^{xii}

Faits saillants des états financiers

Les états financiers condensés suivants sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice qui fait un rapprochement entre l'utilisation des ressources et la prestation de services plutôt que présentés selon les autorisations parlementaires. La note 3a des états financiers présente le rapprochement entre les deux types de comptabilité.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017-2018	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats prévus 2017-2018)	Écart (résultats réels 2017-2018 moins résultats réels 2016-2017)
Total des charges	715 295 000	878 413 000	799 899 000	163 118 000	78 514 000
Total des revenus	81 000 000	100 787 000	144 583 000	19 787 000	(43 796 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	634 295 000	777 626 000	655 316 000	143 331 000	122 310 000

Dépenses

Dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues : Les dépenses sont de 163,1 millions de dollars plus élevées que prévu (dépenses prévues : 715,3 millions de dollars; dépenses réelles : 878,4 millions de dollars). Cet écart est surtout attribuable à une augmentation des dépenses encourues pour des interventions d'urgence menées en réponse à des catastrophes naturelles ainsi qu'aux coûts connexes liés à la santé et à la sécurité en raison de conditions et de phénomènes météorologiques extrêmes. Il s'explique également par l'augmentation des dépenses associées au maintien des services et à la sécurité des visiteurs en raison de la fréquentation accrue durant les célébrations de Canada 150, à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence et aux réparations, à l'entretien et à l'amortissement des infrastructures.

Dépenses réelles d'un exercice à l'autre : Les dépenses ont augmenté de 78,5 millions de dollars (878,4 millions de dollars en 2017-2018; 799,9 millions de dollars en 2016-2017). Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépenses associées aux interventions d'urgence menées en réponse à des catastrophes naturelles ainsi qu'aux coûts connexes liés à la santé et à la sécurité en raison de conditions et de phénomènes météorologiques extrêmes, au maintien des services et à la sécurité des visiteurs en raison de la fréquentation accrue durant les célébrations de Canada 150, à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence et à l'augmentation des investissements dans les infrastructures.

Revenus

Revenus réels par rapport aux revenus prévus : Les revenus sont 19,8 millions de dollars de plus que prévu (revenus prévus : 81 millions de dollars; revenus réels : 100,8 millions de dollars) principalement en raison de l'augmentation des revenus liés à l'hébergement et les baux et les licences d'occupation.

Revenus réels d'un exercice à l'autre : Les revenus ont diminué de 43,8 millions de dollars (100,8 millions de dollars en 2017-2018; 144,6 millions de dollars en 2016-2017). Cette diminution est principalement attribuable à l'entrée gratuite pour tous les visiteurs dans les parcs nationaux, aires marines nationales de conservation et lieux historiques nationaux administrés par l'Agence pendant l'année 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	283 274 000	262 885 000	20 389 000
Total des actifs financiers nets	210 053 000	194 475 000	15 578 000
Dette nette du ministère	73 221 000	68 410 000	4 811 000
Total des actifs non financiers	3 246 657 000	2 772 111 000	474 546 000
Situation financière nette du ministère	3 173 436 000	2 703 701 000	469 735 000

La dette nette correspond à l'écart entre le montant total net des passifs et le montant total net des actifs et ceci représente des passifs pour lesquelles l'agence nécessitera des crédits futurs. Le montant net de la dette de l'Agence Parcs Canada a augmenté de 4,8 million de dollars, principalement causée par l'augmentation du passif environnemental.

La situation financière nette correspond à la différence entre la dette nette et le total des actifs non financiers qui se composent principalement d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 469,7 millions de dollars (3 173,4 millions de dollars en 2017-2018; 2 703,7 millions de dollars en 2016-17) est principalement attribuable à une augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Information gouvernementale

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Premier dirigeant : Daniel Watson, directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique

Instruments habilitants :

Loi sur l'Agence Parcs Canada^{xiii}

Loi sur les parcs nationaux du Canada^{xiv}

Loi sur le parc urbain national de la Rouge^{xv}

Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada^{xvi}

Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada^{xvii}

Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent^{xviii}

Règlement sur les canaux historiques, en vertu de la Loi sur le ministère des Transports^{xix}

Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales^{xx}

Loi sur la protection des phares patrimoniaux^{xxi}

Loi sur les espèces en péril^{xxii}

Année d'incorporation ou de création : 1998

Cadre de présentation de rapports

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes officiels de Parcs Canada pour 2017-2018 sont présentés ci-dessous.

Résultat stratégique : Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.1.1 : Création de parcs nationaux

Sous-programme 1.1.2 : Création d'aires marines nationales de conservation

Sous-programme 1.1.3 : Désignations de lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.1.4 : Autres désignations de lieux patrimoniaux

Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.2.1 : Conservation des parcs nationaux

Sous-programme 1.2.2 : Conservation du parc urbain national

Sous-programme 1.2.3 : Conservation des aires marines nationales

Sous-programme 1.2.4 : Conservation des lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.2.5 : Conservation d'autres lieux patrimoniaux

Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

Sous-programme 1.3.1 : Promotion des lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.3.2 : Partenariats et participation

Programme 1.4 : Expérience du visiteur

Sous-programme 1.4.1 : Expérience du visiteur dans les parcs nationaux

Sous-programme 1.4.2 : Expérience du visiteur dans le parc urbain national

Sous-programme 1.4.3 : Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation

Sous-programme 1.4.4 : Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.4.5 : Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux

Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Sous-programme 1.5.1 : Gestion des lotissements urbains

Sous-programme 1.5.2 : Gestion des routes

Sous-programme 1.5.3 : Gestion des canaux patrimoniaux

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^{xxiii}

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xxiv}

- ▶ Audits internes
- ▶ Évaluations
- ▶ Frais
- ▶ Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xxv} Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (international)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY)

866-787-6221

Site Web : www.parescanada.gc.ca

Courriel : information@pc.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) (s'applique aux ministères dont le rapport est fondé sur l'architecture d'alignement des programmes)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son

maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i Intégrité écologique, <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation/ie-ei>
- ii Intégrité commémorative, https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1
- iii Le réseau des parcs nationaux du Canada, <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/cnnp-cnnp/carte-map>
- iv Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada, <https://www.pc.gc.ca/fr/amnc-nmca/cnamnc-cnmca/carte-map>
- v Les canaux patrimoniaux comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse
- vi Lettre de mandat de la ministre, <https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement-climatique>
- vii Joyaux à découvrir : parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, parc national des Prairies, parc national des Mille-Îles, parc national Yoho, parc national Kejimikujik, parc national du Mont-Riding, parc national Terra-Nova, réserve de parc national des Îles-Gulf, parc national Kouchibouguac, parc national Pukaskwa, lieu historique national de L'Anse aux Meadows, lieu historique national de Lower Fort Garry lieu historique national de la Maison-Laurier, lieu historique national du Ranch-Bar U, lieu historique national Fort Rodd Hill/du Phare-de-Fisgard, lieu historique national du Fort-Wellington, lieu historique national du Canal-de-Saint-Ours, lieu historique national Alexander-Graham-Bell, lieu historique national Rocky Mountain House et lieu historique national du Homestead-Motherwell.
- viii. Les autoroutes que gère Parcs Canada forment 1 151 kilomètres d'autoroutes à deux voies, y compris 360 kilomètres sur deux voies de la route transcanadienne passant par les parcs nationaux Banff, Yoho, des Glaciers, du Mont-Revelstoke et Terra-Nova, 791 kilomètres d'autoroutes à deux voies traversant huit provinces et un territoire, y compris la Piste Cabot de l'île du Cap-Breton, et 235 ponts d'autoroute.
- ix. Ces lotissements urbains sont les suivants : Field dans le parc national Yoho en Colombie-Britannique, Lake Louise dans le parc national Banff en Alberta, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding au Manitoba, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert en Saskatchewan et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper.
- x. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xi. Comptes publics du Canada de 2017–2018, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xii États financiers non audités de l'Agence Parcs Canada, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd>
- xiii. Loi sur l'Agence Parcs Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- xiv. Loi sur les parcs nationaux du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- xv. Loi sur le parc urbain national de la Rouge, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/index.html>
- xvi. Loi sur les lieux et monuments historiques, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- xvii. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html>
- xviii. Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- xix. Règlement sur les canaux historiques, en vertu de la Loi sur le ministère des Transports, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/>
- xx. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xxi. Loi sur la protection des phares patrimoniaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>

- xxii. Loi sur les espèces en péril, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xxiii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxiv. Tableaux de renseignements supplémentaires, <http://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rrm-drr/03312018/ts-st>
- xxv. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>